Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

Volume 15, numéro 1 – janvier 2015

Car il n'est pas question de laisser tomber notre espérance – G. Miron

Bonne Année 2015 !



Maxime Laporte, président de la SSJB et du RCI, en présence des chefs d'équipe montréalais de l'Opération Bélier lors du spectacle « Entêtés d'avenir » le 26 octobre 2014 au National. (Photo : M. Breton) En page 7.



Éric Bouchard, Sophie Stanké, Pierre Curzi et Maxime Laporte lors de la remise du prix Patriote de l'année. (Photo : Agence Québec Presse – Pierre Roussel) En page 3.



Denis Trudel remettant le prix Harfang du MMF à Lucie Martineau, présidente du Syndicat de la fonction publique et parabublique du Québec. (Photo : M.Breton) En page 11.

Invitation aux membres de la SSJB
RÉCEPTION DU NOUVEL AN

Le dimanche le 11 janvier, à 13 h 30
à la Maison Ludger-Duvernay

La SSJB invite ses membres à célébrer la nouvelle année.
Buffet, musique traditionnelle et danse.
Lors de cette rencontre, des bénévoles seront honorés.
Veuillez nous aviser de votre présence avant le vendredi 9 janvier.
Coût d'entrée : 10 $
Réservation : 514-843-8851 ou reception@ssjb.com

SOMMAIRE

Le Québec, une province comme les autres ?	2
Le page du président	3
Notre histoire : Mézière : un patriote trop peu connu	4
Fermeture de l'Hôtel-Dieu de Montréal…	5
L'information est devenue le nerf de la guerre, le saviez-vous?	5
Pipeline TransCanada Est : à genoux devant l'Ouest !	6
Le point sur le poing	6
De quel Québec voulons-nous ?	7
« Tirer des roches aux Anglais »	8
Le Québec échoue à faire du français la véritable langue publique commune	9
La république assassinée des Métis	10
Documents unilingues de TransCanada à l'Office national de l'énergie	12
Journalistes et engagement politique	13
Un jour pour se souvenir	14
Courtepointes laurentiennes	15
Réflexions autour d'une école à construire	16
177 ans de bravoure patriotique	16
Le mot juste… pour l'amour du français	16
L'héroïsme de l'arrière-petit-fils de Louis-Joseph Papineau	17
Le Québec court les rues à Toronto	18
Florilège culturel	18
Nous nous souviendrons	19
Donnez-moi un pays !	19

Envois publications — Publication mail 40009183

La meilleure réponse aux adversaires de l'indépendance, c'est de la faire.

– André Belleau, essayiste québécois

La voie idéologique

Le Québec, une province comme les autres ?

par Didier Calmels

Le 7 avril dernier, une majorité de Québécois a non seulement élu un nouveau gouvernement à la tête du Québec, mais a aussi mis en place une idéologie. Celle du Canada d'abord. Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a choisi de suivre la voie idéologique et de couper avec la tradition de ses prédécesseurs, libéraux ou péquistes, qui ont toujours privilégié le Québec.

Le Québec doit maintenant s'unifier avec l'ensemble du Canada et tous les ministres du gouvernement Couillard s'acharnent à enlever toutes aspérités qui dépassent, toutes les différences qui pourraient démarquer le Québec du reste du Canada. Tous les éléments qui distinguent les Québécois écopent. Pour le premier ministre Couillard, le Québec doit rentrer dans le rang, de là sa volonté de faire signer par le Québec la Constitution du Canada. Le Québec ne doit plus se considérer différent et vouloir s'établir en nation distincte ou même demander un statut particulier dans le Canada, non, il paraît évident que depuis son accession à la plus haute fonction de l'État québécois, M. Couillard fera tout en son pouvoir pour que le Québec devienne une province comme les autres.

Une astuce

L'astuce que le premier ministre Philippe Couillard a trouvée pour faire passer son idéologie du Canada d'abord, c'est l'austérité. En traçant un portrait sombre du Québec, pire qu'il ne l'est en réalité. En expliquant aux Québécois que la situation financière est excessivement sérieuse et qu'il faut imposer un remède de cheval, le premier ministre veut faire d'une pierre deux coups. Dissoudre puis ensuite refondre l'État québécois et aussi ramener le Québec à la hauteur des autres provinces de la grande nation canadienne. La politique d'austérité du gouvernement Couillard est une destruction du Québec moderne, c'est une attaque directe au modèle de société façonné depuis le Révolution tranquille. C'est un démantèlement de notre État social dans le but de remodeler le Québec pour qu'il puisse se fondre dans la masse anglo-canadienne et ainsi devenir une province comme les autres.

Le premier geste de ce gouvernement fut de jeter à la poubelle le nouveau cours d'histoire au secondaire ainsi que celui prévu pour le niveau collégial. Le but est simple, soit de faire en sorte que nos différences historiques vis-à-vis le reste du Canada ne puissent pas être enseignées aux jeunes Québécois. Un geste qui démontre bien la volonté de s'effacer soi-même en ne permettant pas de perpétuer la mémoire des Québécois. Sans une connaissance adéquate de notre passé, sans la compréhension des batailles qui ont forgé notre nation, sans savoir quelles furent nos défaites et combien nos ancêtres ont peiné pour avoir des gains et bâtir le Québec moderne, nous n'avons plus d'outils, nous nous retrouvons démunis, sans aucun appui pour se référer. Il devient donc impossible de savoir pourquoi et comment le peuple québécois se démarque des autres provinces canadiennes. C'est ainsi plus facile de détruire et démanteler le Québec que nos parents ont construit.

Ressembler au Canada

Mû par cette idéologie du Canada d'abord, tout ce qui singularise le Québec est, pour le gouvernement de Philippe Couillard, une cible à abattre. C'est ainsi que tout y passe. Les délégations du Québec de Moscou, de Santiago et de Taipei passent à la moulinette idéologique de ce gouvernement libéral. La langue française écope aussi, lorsque le premier ministre du Québec affirme qu'on a un problème *si on est rendus au point où il faut dire aux gens que le Québec est francophone* et par le bilinguisme qui reçoit une promotion de l'État dans l'espace public ou qui devient la norme dans les services de santé. La guillotine est aussi tombée sur d'autres acquis du Québec, tels les CLD, la souveraineté alimentaire, les services de garde, les commissions scolaires puis notre réseau de santé.

L'idéologie pro-canadienne qui anime M. Couillard se retrouve de façon explicite dans la leçon que le premier ministre a donné aux Québécois concernant l'oléoduc de TransCanada. Face à une levée de boucliers dans l'opinion publique contre le passage de cet oléoduc, Philippe Couillard a affirmé qu'il fallait faire preuve de gratitude envers le Canada puisque notre province bénéficie de la péréquation. Ainsi pour le premier ministre du Québec, laisser passer le pétrole albertain sur le territoire québécois, c'est « participer à l'économie canadienne » et montrer que nous sommes redevables à la richesse qui provient de l'exploitation des hydrocarbures dans l'ouest du pays. En bref, accepter l'oléoduc sur notre territoire, c'est notre tribut à la grande nation canadienne.

Il faut aussi rappeler l'implication active de M. Philippe Couillard dans le Conseil de la fédération. *Ma mission à moi, a-t-il déclaré en août dernier, c'est de faire progresser le Québec dans le Canada.* Pour ce faire, M. Couillard tisse des alliances avec les autres provinces afin que le Québec et la Canada parlent d'une même voix. Le premier ministre du Québec n'a pas hésité à aller en mission économique en Chine avec la première ministre ontarienne, Kathleen Wynne. Pourtant, la présence internationale du Québec est une des grandes réalisations de la Révolution tranquille. Tous les gouvernements québécois ont revendiqué le droit de parler de leur propre voix sur la scène internationale dans les champs de compétence du Québec. C'est un des symboles de notre affirmation nationale. Le premier ministre Couillard a encore une fois mis au rancart un des acquis du Québec. C'est clair, le Québec doit s'allier et ressembler au Canada.

Sans mandat

Il y a quelque chose de mille fois pire que la férocité des brutes, c'est la férocité des lâches. Le gouvernement Couillard, en ne présentant pas sa vision austère du Québec lors des dernières élections, a agi en lâche. Au printemps dernier, M. Couillard a été incapable de se lever franchement devant la population et de présenter dignement son plan de restructuration du Québec. Il nous a aussi caché sa volonté de faire ressembler le Québec aux autres provinces canadiennes.

Malgré tout, sans avoir eu le mandat clair pour remodeler l'État québécois, M. Couillard agit avec férocité et vigueur, sans état d'âme. Il n'écoute pas les avertissements et critiques. M. Couillard se comporte comme si lui seul avait raison. Une attitude peu commune au Québec, qui s'éloigne de notre tradition de consensus et se rapproche plutôt d'une conception quasi-dictatoriale du pouvoir de l'État. Le premier ministre fait comme si l'ensemble des Québécois était d'accord avec sa vision du Québec.

Résister

Il est vrai que l'attitude musclée, sournoise et autoritaire du gouvernement Couillard choque. Elle est déstabilisante et décontenançante. Mais elle ne doit pas nous intimider et nous paralyser pour autant. Au contraire, on devrait y voir une sorte d'électrochoc qui permettra un réveil collectif. Face à la destruction du Québec moderne et à la volonté de le réduire à une simple province canadienne comme les autres, il faut s'activer, se battre et résister.

Refuser de voir le Québec sombrer dans la vision austère du gouvernement Couillard, c'est refuser de mettre à la poubelle tous les efforts et le travail faits par les Québécois depuis des décennies. C'est se montrer digne de notre passé tout en n'endossant pas le saccage, la détérioration et l'atrophie de notre nation. •••



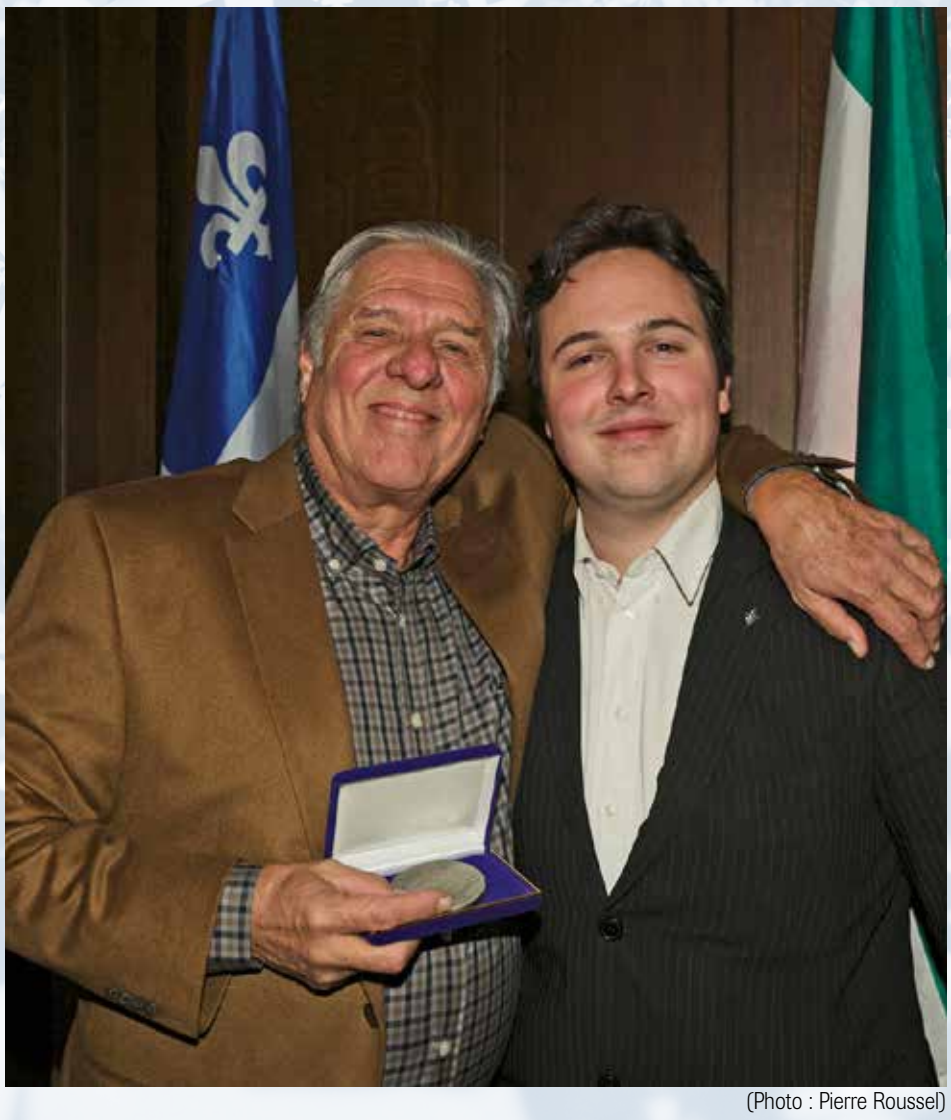
Manifestation contre l'austérité tenue simultanément à Montréal et à Québec le 29 novembre 2014. (Photo : FTQ)

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : journal@ssjb.com

La page du président général

Tout nu, le patriote 2014

par Pierre Curzi, Patriote de l'année et Maxime Laporte



(Photo : Pierre Roussel)

Il a perdu son fusil en 1838, sa chemise, sa veste et ses pantalons rapiécés au fil du temps et du vent de la mémoire, sa pipe, il y a trente ans ; il lui reste ses bottes, sa tuque et sa ceinture fléchée. Voilà comment se sent le Patriote de 2014, choisi par la Société Saint-Jean-Baptiste.

Heureux et digne successeur d'une prestigieuse lignée d'hommes que j'admire, je sens le besoin de redonner un sens à cette nomination.

Quel que soit le pays, quelle que soit l'époque, quel que soit son genre, femme ou homme, le patriote est l'incarnation du peuple, le représentant momentané de la souveraineté du peuple auquel il appartient.

Dans l'histoire du Québec, le peuple opprimé par les colonisateurs de l'empire britannique a donné naissance à la rébellion des Patriotes. Les élus du Parti Patriote réclamaient, à juste titre, les pouvoirs politiques essentiels pour construire leur nation.

Aujourd'hui, en 2014, nous sommes encore gouvernés par des institutions héritées du parlementarisme britannique qui n'ont rien à voir avec les valeurs républicaines profondes de notre peuple ; la liberté, la justice sociale, la laïcité, le partage et la fierté.

Le fossé qui s'élargit entre ce peuple et ses élus nous indique qu'il est temps de reprendre en main notre destin collectif.

Nous savons qui nous sommes aujourd'hui, qui nous étions hier et ce que nous souhaitons devenir. Il nous reste à l'écrire, sans partisanerie, en tout respect de nos différences, mais dans le respect absolu de nos ressemblances. Elles sont réelles et profondes.

Nos armes doivent être le crayon et le papier, le clavier et les réseaux. Ces armes pacifiques aux mains de la majorité des citoyens peuvent retracer nos frontières, libérer les nations autochtones, enrichir nos enfants, recentrer l'économie, préserver notre nature et redonner des projets, du sens et de l'espoir.

Et si le peuple décidait de s'affranchir complètement en faisant l'indépendance, nous baisserons notre ceinture fléchée pour voiler pudiquement le désir vigoureux de ce peuple vivant.

Bilan de l'année

par Maxime Laporte

1834-2014 : odyssée patriotique

Comme vous le savez, la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal célèbre cette année ses 180 ans. Pour l'occasion, une émission de radio, « SSJB - Entêtés d'avenir », diffusée à CIBL (101,5 FM) le dernier mercredi de chaque mois et consacrée à l'histoire et aux combats contemporains de la Société, a été lancée cet automne. Outre une bannière soulignant cet important anniversaire qui a été déployée sur la façade avant de notre belle Maison Ludger-Duvernay, des rénovations ont également été entreprises afin de mettre en valeur notre siège social. Nous avons de plus entamé un vaste travail de mise à niveau de notre système d'archivage.

Une histoire riche

Fondée en 1834, la SSJB constitue la plus ancienne institution militante toujours active pour la promotion et la défense des intérêts du peuple québécois et de la langue française en Amérique. En plus d'être à l'origine de la Fête nationale du Québec, rappelons que notre Société contribua de près à de nombreuses réalisations et institutions dans notre histoire : les Hautes Études Commerciales, la Chambre de commerce de Montréal, la première Caisse d'épargne, la Société nationale de fiducie, les premières mutuelles d'assurances, les prêts et bourses (Prêt d'honneur), l'École des Beaux-Arts, la première école technique, le Monument national, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (premier mouvement féministe à voir le jour au Québec), la Croix du mont Royal, l'adoption du fleurdelisé comme drapeau du Québec, l'adoption du français comme langue officielle du Québec… Notre Société joue encore aujourd'hui un rôle de premier plan dans l'affirmation de ce qui fait de nous un peuple, telles notre langue, notre culture, notre histoire, nos valeurs nationales. C'est ce qui fonde l'appartenance et la solidarité de tous les citoyens du Québec.

Aujourd'hui

La Société a été particulièrement active en 2014. Je vous invite à jeter un coup d'oeil au résumé des très nombreuses actions que nous avons posées que je vous présente ci-dessous. Mais avant, je tiens à saluer mon ami et prédécesseur Mario Beaulieu, aujourd'hui chef du Bloc Québécois, pour son travail extraordinaire et les grandes réalisations qu'il laisse en héritage et à solliciter votre contribution pour consolider et intensifier encore ces actions. Notre Société pourra ainsi remplir pleinement son rôle de catalyseur auprès de nos nombreux partenaires. Les fonds propres de la Société ont été grandement affectés par les bas taux d'intérêt en vigueur depuis plusieurs années. **Votre appui est essentiel !**

2014 : la Société en actions

• **Prise de position publique en faveur de la laïcité de nos institutions** ;

• **Campagne *Unis contre la francophobie*** ;

• **Actions pour la langue française** : campagne permanente des jeunes démarcheurs du Mouvement Québec français ; tournée des régions ; spectacle *J'aime ma langue dans ta bouche* ; *Cri du cœur des artistes pour l'avenir de la culture et de la langue française* ; *Rassemblement pour un renforcement de la Charte de la langue française* ; promotion de l'application mobile *J'achète en français* et du site web *francais101.net* ; concours de plaintes à l'OQLF ; campagne téléphonique au sujet du projet de loi 14 ; remise des *Prix Harfang* et *Autruche* du Mouvement Montréal français ; intervention en Commission parlementaire sur le projet de loi 10 et publication d'une étude sur la bilinguisation du système de santé, coordination des Partenaires pour un Québec français qui rassemblent tous les grands syndicats du Québec, subventions de la Fondation Langelier… ;

• **Actions pour notre liberté collective** : Journée nationale des Patriotes ; campagne permanente de porte-à-porte et d'actions de terrain *Opération Bélier* et spectacle *Entêtés d'avenir* avec le réseau Cap sur l'indépendance (RCI), développement de la plateforme de webtélé citoyenne *ecranlibre.tv*, jeudis RCI et conférences, participation au rassemblement citoyen DestiNation et au Conseil de la souveraineté ;

• **Actions pour la fierté, l'histoire et les commémorations nationales** : Jour du Drapeau ; Fête nationale du Québec ; Jour du Souvenir ; remises des prix *Patriote de l'année*, *Olivar-Asselin* et *André-Guérin*, appui à la Coalition pour l'histoire, conférences historiques *Ludger reçoit*, cinquième anniversaire du décès de Pierre Falardeau, centenaire du physicien Pierre Demers, *Lundis de l'histoire* de monsieur Gilles Rhéaume, commémoration du 100e anniversaire de naissance de Félix Leclerc… ;

• **Actions à l'international et auprès des communautés** : *Rassemblement Québec-Kabylie-Catalogne* ; présence lors des référendums écossais et catalans ; conférence du président en Allemagne ; développement de nos liens avec Haïti et plusieurs consulats, appui à la Ligue des Noirs, club de conversation française pour les immigrants, rapprochements avec les Premières Nations par le biais de rencontres et de conférences… ;

• **Actions pour la justice sociale et l'éducation** : participation au Forum social des peuples, appui aux étudiants arrêtés lors de la grève étudiante, appui au mouvement d'opposition au transport pétrolier sur notre territoire, appui aux organisations qui se mobilisent contre l'austérité, subventions de la Fondation du Prêt d'honneur… ;

• Il faut également souligner les **actions remarquables posées par les membres et les différentes Sections** de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en 2014. À tous et à toutes, bravo ! Sans les bénévoles, les militants-tes, les contributeurs-trices, notre mouvement ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.
Vive le Québec libre, fier et français ! •••

Le gouvernement Harper fera tout pour protéger les citoyens du Canada contre le terrorisme



NOTRE HISTOIRE

Mézière
un patriote trop peu connu

par Claude G. Charron

Dites-moi, chères lectrices et chers lecteurs du *Patriote*, avez-vous déjà entendu parler d'Henri-Antoine Mézière ? Si c'est non, alors ne vous en faites pas, car vous n'êtes pas les seuls. Dans la plupart de nos livres d'histoire, ce n'est que furtivement que ce nom de Mézière est mentionné et son image absente. Et pourtant…

Et pourtant, d'autres à son instar ont tenté de nous libérer de notre précaire statut de colonisés et on continue à parler d'eux même si leurs efforts ont été infructueux. Mais pourquoi donc ce Mézière est-il autant tombé dans les limbes alors que, seulement trois décennies après la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre, il a presqu'à lui seul tenté de renverser le cours de l'histoire ?

Le fait d'armes de ce fils de notaire survint en 1793, soit exactement trente ans après le traité de Paris. Il faut savoir que, alors qu'il n'avait que 21 ans, c'est la chute de la monarchie en France qui a fortement motivé Mézière. Parce que la décapitation de Louis XVI le 21 janvier, ajoutée à la proclamation de la république, ne pouvait qu'entraîner la guerre entre la France et l'Angleterre, une nouvelle dynamique s'installait. Tout était possible.

Nous étions loin alors de la communication instantanée, telle que nous la vivons aujourd'hui. Ce n'est que le 25 avril que la *Gazette de Montréal* informait ses lecteurs de la déclaration de guerre émise par la Convention nationale à l'encontre de la Grande-Bretagne.

Et c'est fin mai que Mézière écrit à ses parents, alors qu'il vient d'arriver à Cumberland Head, petite ville au bord du lac Champlain dans l'État de New-York. Il leur confie: *Plusieurs jours avant mon départ, vous dites apercevoir en moi un esprit rêveur et pensif (…) Eh bien je méditais alors cette question, savoir, s'il n'est pas du devoir d'un homme, lorsqu'il le peut, de fuir un pays esclave.*

Mais qu'est-ce qui fait dire à Mézière que la terre laurentienne est un pays esclave ? Après tout, deux ans plus tôt, Londres avait enfin accepté l'instauration d'une chambre d'assemblée dans ce qu'on appelait maintenant le Bas-Canada. Ce combat de tous les instants, il l'avait mené avec Fleury Mesplet alors qu'il était son second à la *Gazette de Montréal*. D'autant plus qu'en tant que secrétaire de la *Montreal Society United for Free Debate*, on aurait pu croire que Mézière ne pouvait plus prétendre que le Bas-Canada était « un pays esclave ». C'était se tromper.

Dans la lettre à ses parents, il s'explique : *Le Canada est esclave puisqu'il ne jouissait d'une constitution qui lui a été donnée par un parlement étranger : parlement corrompu qui touche au moment de sa dissolution pour avoir entraîné l'Angleterre dans la ligue honteuse des têtes couronnées de l'Europe contre les Droits de l'Homme.*

C'est donc un Mézière converti au républicanisme qui, en mai 1793, décide de prendre la route pour Philadelphie, alors capitale d'un pays n'étant devenu officiellement indépendant que dix ans plus tôt. Avec l'aide de la France.

En 1793, nous avons donc un jeune Mézière rempli d'audace et d'idéalisme qui ne veut rien de moins que d'entrer en communication avec la France révolutionnaire par l'ambassade de la France aux États-Unis.

À l'ambassade, il est chaleureusement accueilli par Edmond-Charles Genêt, que la Convention vient de nommer ministre plénipotentiaire devant convaincre les États-Unis que leur intérêt était de s'unir à la France afin de républicaniser le Canada et la Nouvelle-Écosse.

À la demande de l'ambassadeur, Mézière prépare un mémoire qu'il a intitulé *Observations sur l'état actuel du Canada et sur les dispositions politiques de ses habitants*. L'ayant lu, Genêt est convaincu que le jeune homme est la personne idéale pour l'aider à rédiger son appel aux Canadiens.



Edmond-Charles Genêt, premier ambassadeur de France aux États-Unis.

Dans ce texte intitulé *Les Français libres à leurs frères les Canadiens,* la touche de Mézière est évidente quand on traite des exactions d'Haldimand. Sans qu'ils soient nommés, Mézière sait bien que les éventuels lecteurs allaient comprendre que *les victimes de (la) férocité* de ce gouverneur général étaient l'imprimeur-éditeur Fleury Mesplet, l'avocat-journaliste Valentin Jautard et l'écrivain Pierre du Calvet, trois intellos ayant eu la malchance d'être nés en France, ce pays qui, dès 1779, avait pris parti contre l'Angleterre. Et donc pour les insurgés américains. Adepte des Lumières, le jeune Mézière n'a pu être que révolté du fait que ces trois hommes aient été incarcérés à cause de leur seul penchant républicain.



Fleury Mesplet, imprimeur et éditeur.

Mézière se voit ravi que Genêt ait écrit : *L'homme est né libre; par quelle fatalité est-il devenu le sujet de son semblable ? Comment a pu s'opérer cet étrange bouleversement d'idées, qui a fait que des nations entières se sont volontairement soumises à rester la propriété d'un seul individu ?*

Il est enchanté par l'action révolutionnaire exigée: *Canadiens, il est temps de sortir du sommeil léthargique dans lequel vous êtes plongés. Armez-vous, appelez à votre secours vos amis les Indiens, comptez sur l'appui de vos voisins et sur celui des Français.* Il est d'autant plus satisfait que Genêt lui apprend qu'une flotte française de cent cinquante voiles allait bientôt remonter le Saint-Laurent jusqu'à Québec.



L'écrivain Pierre du Calvet.

En juillet, Genêt confie à Mézière la mission de distribuer son appel en sol laurentien. Il accepte, mais ne pouvant revenir en territoire britannique sans se faire arrêter, il s'installe à nouveau à Cumberland Head. Un certain Jacques Rous aura la tâche de délivrer au Québec les 350 exemplaires de l'appel.

Le jeune homme avait raison d'être prudent. En ce début d'été, Dorchester, ce Carleton redevenu gouverneur général après avoir été ennobli, sait très bien ce qui se trame en Amérique républicaine. Des gestes sont posés : en juillet, le service des postes royales cesse de distribuer la *Gazette de Montréal*. En temps ordinaire, le pouvoir ne s'inquiétait point que ce journal combatte contre la trop grande présence du clergé dans la société. Mais plus maintenant.

En effet, Londres savait trop bien comment l'Église avait été un précieux atout lors de l'invasion américaine de 1775-1776. On pouvait encore compter sur elle comme en fait foi le mandement du 28 octobre de Mgr Jean-François Hubert : *Des avis reçus de New-York depuis quelques semaines donnent lieu de soupçonner qu'une flotte française, partie des côtes des États-Unis d'Amérique, pourrait avoir le dessein de faire quelque entreprise sur la province du Bas-Canada.* Et l'évêque de Québec de conclure : *Les Canadiens ne sauraient violer leur serment de fidélité et d'obéissance au roi d'Angleterre sans se rendre grièvement coupables envers Dieu lui-même.*



Mgr Jean-François Hubert, évêque de Québec.

Hubert savait très bien que l'appel de Genêt avait un effet retentissant dans la province. Le catéchiste est le nom qu'ironiquement on avait donné au document. L'intervention du haut clergé n'avait donc pas suffi. Dorchester fit alors appel à la délation, déclarant qu'il fallait maintenant dénoncer tout citoyen tenant des propos séditieux ou répandant des écrits de nature à soulever les mécontentements.

Proclamation inutile : début de l'année 1794, Genêt décida de mettre le cap sur Brest sans tenter de remonter le Saint-Laurent. Deux raisons principales expliquent cette décision. La première remonte en mai 1793, lors de son arrivée aux États-Unis. Dès ce moment, furent exécrables ses relations avec le président Washington. Ce qui ne poussa point celui-ci à lever la neutralité du pays face au conflit entre la France républicaine et les monarchies européennes.

La seconde raison, c'est qu'il semble que tourna en cauchemar une expédition à Saint-Domingue de la flotte que commanda Genêt. Il y eut bisbille entre marins, à savoir comment s'y prendre avec les esclavagistes et les anti-esclavagistes dans ce qui allait bientôt devenir la république d'Haïti. Tout le monde avait hâte de rentrer en France pour que la Convention départage les responsabilités de chacun dans l'affaire.

Déjà à bord du navire amiral, Mézière n'eut d'autre choix que de suivre Genêt. Ce n'est qu'en 1816 qu'il eut à signer un acte de repentir afin de pouvoir revenir à Montréal et de revoir ses sœurs. En 1819, après avoir œuvré ici dans le monde de l'édition et du journalisme, il rentra définitivement en France.

Guerres de Sept Ans et d'indépendance américaine, Révolution française, trois événements d'ordre international qui ont façonné ce que nous sommes devenus en tant que nation. Lors des deux dernières secousses, le vent a tourné de façon telle que pendant deux cents ans, l'Église a pu renforcer son pouvoir sur nos arrière-arrière-arrière-grands-parents.

La bride n'a été lâchée qu'avec la Révolution tranquille de 1960. Et elle l'a été pas à peu près ! Ce qui fait que nous sommes si différents des autres peuples. Mais il faudra bien maintenant que quelque chose de grand nous arrive.

Peut-être que ce pétrole sale que l'on veut faire passer de force sur notre territoire est l'événement mondial phare qui va faire qu'enfin tout débloque. D'autant plus que notre Mézière, il semble bien que nous l'avons trouvé en ce GND. Ou peut-être avec PKP. •••



Georges Washington recevant Edmond-Charles Genêt, représentant de la France.

L'une des conditions essentielles pour qu'un petit peuple comme le peuple québécois se sente un peu à l'aise dans sa langue et sa culture, c'est la prise de conscience aiguë, constante, renouvelée, de la diversité linguistique et culturelle du monde. Il faudrait se tuer à dire aux Québécois : non ! il n'y a pas que l'anglais, même en Amérique du Nord ! Non ! Il y a bien d'autres langues importantes sur la terre, plusieurs cultures de premier plan.



André Belleau (1930-1986),
Professeur de lettres à l'UQAM
et cofondateur de la revue *Liberté*

Fermeture de l'Hôtel-Dieu de Montréal, sacrilège ou bien profanation ?

par René Boulanger

Voulant démontrer son inculture, le ministre Denis Lebel (et son gouvernement d'Ottawa) a bien tenté de débaptiser le pont Champlain, mais il a dû retraiter car la mémoire historique a vécu une sorte de sursaut d'outre-tombe qui a sûrement dû faire peur. Je me demande si cela pourrait à nouveau arriver dans le cas de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il ne s'agit pas ici de sauver un nom, mais carrément une institution.

Les technocrates de l'Université de Montréal qui ont décidé de se doter d'un mégaCHU à l'image de la méga-université coloniale McGill, ont paradoxalement décidé d'économiser dans les bouts de chandelle et de fermer le seul hôpital francophone du centre-ville à l'ouest de Saint-Laurent. Pendant ce temps, le Montreal General Hospital, non seulement échappe au couperet, mais voit augmenter sa superficie de 30 % en même temps que va s'ouvrir le méga hôpital du Dr Arthur Porter.

Déjà au niveau de l'équité entre institutions anglophones et francophones, il y a de quoi grincer des dents. Mais le pire, c'est qu'on ne parle pas ici d'un simple dispensaire, mais d'une institution qui a une valeur emblématique qui traverse les générations. Qui penserait en France à fermer l'Institut Pasteur pour des raisons aussi futiles qu'invoque le CHUM pour fermer l'Hôtel-Dieu ? Avec quel détachement envisage-t-on la chose !

L'hôpital de Jeanne Mance, c'est beaucoup plus que des murs ou un panier de services, comme diraient les gestionnaires sans cœur à la langue de bois. C'est d'abord un esprit. Celui de sa fondatrice d'abord, mais ensuite celui de la communauté des sœurs de Saint-Joseph qui arrivaient en 1659 pour prendre le relais de la pauvre Jeanne Mance, elle qui portait sur ses épaules tout le poids de la souffrance et de la misère de la colonie héroïque de Ville-Marie et des Amérindiens de passage qui s'abandonnaient à son dévouement. Depuis 1642, des chirurgiens formés pour les blessures de guerre s'étaient relayés d'une année à l'autre pour offrir à l'Hôtel-Dieu l'essentiel de leur art. Mais avec l'arrivée du premier médecin, l'abbé Gabriel Souart des prêtres Sulpiciens, mais surtout celle de mère Judith Moreau de Brésoles, la supérieure des sœurs de Saint-Joseph, c'est la science médicale qui prend racine sur



cette terre qui deviendra la ville aux cent clochers. Judith Moreau de Brésoles, la deuxième fondatrice de l'Hôtel-Dieu était un immense savant. Pendant sa formation d'infirmière à l'Hôtel-Dieu de Laflèche, elle étudia à fond la chimie puis apprit tous les secrets de l'apothicairerie auprès d'un des plus savants apothicaires de la ville sinon du royaume. Elle fut donc une des premières chimistes, mais aussi pharmaciennes de la Nouvelle-France. Il est assez ironique que l'Université de Montréal qui a pendant longtemps refusé aux femmes l'accès à la formation médicale poursuive sa pratique d'inculture en fermant une institution qui a fait œuvre pionnière dans l'accès des femmes aux sciences médicales.

Le fossé moral qui sépare l'armée de gestionnaires des deux CHU montréalais des admirables fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Montréal est encore plus éclairant. Alors que les Princes de la gestion se fendent en quatre pour s'arracher les dollars des PPP, des méga-fusions et, on l'a vu, celui des places au sommet et des hautes sphères du pouvoir médical, certains allant jusqu'à la corruption comme le bon docteur Arthur Porter, ami du fameux docteur Couillard au dévouement si peu humaniste, mais tellement capitaliste. Les fondatrices, elles, dans la plus parfaite antithèse de leurs liquidateurs, vivaient dans la pauvreté la plus édifiante. Leur costume avait parfois été si reprisé qu'on ne distinguait plus l'étoffe originale. Malgré cette condition des origines, elles ont réussi à reconstruire deux fois l'hôpital incendié, continuant au milieu des travaux à prodiguer leurs soins dans des baraquements de fortune ou des maisons particulières prêtées pour le temps des malheurs. Malgré cette adversité, leurs héritières ont réussi à faire fleurir cette œuvre pour finalement reconstruire leur dernier hôpital au sommet du mont Sainte-Famille, emportant avec elles les ossements des fondatrices qui reposent aujourd'hui sous une crypte au plus profond des fondations de l'actuel pavillon Hôtel-Dieu du CHUM.

En donnant leur hôpital à l'État québécois et à l'Université de Montréal, ces vieilles religieuses qui vivent dans la résignation la destruction d'une des grandes institutions du peuple québécois, me font penser à ces personnes âgées qui vivent l'abus et la dépossession de la part de faux héritiers qui n'en ont rien à cirer des états d'âme de vieilles dames qui ont passé leur vie à faire le bien et à se vouer au sacrifice exigé pour les grandes causes. Ayant construit son pouvoir et s'étant emparé du « business » de la maladie, la caste inculte qui procèdera à la mise à bas de l'héritage de tous les Québécois, ne fera que stupidement mettre la clé dans la porte, sans aucun débat, sans même aucune reconnaissance officielle de trois siècles et demi de dévouement.

Je ne sais s'il s'agit de sacrilège ou de profanation, car les liquidateurs devront résoudre un problème bien pratique : que fera-t-on des ossements de Jeanne Mance et de Judith Moreau de Brésoles ? Les recouvrira-t-on de béton, bien oubliés dans un stationnement souterrain pour les futurs condos proposés par quelques promoteurs ? Peu importe ce qui arrivera désormais, l'impensable est déjà en marche. La mort cérébrale sera bientôt déclarée de l'esprit français et québécois qui a fait la ville aux cent clochers. •••

L'INFORMATION EST DEVENUE LE NERF DE LA GUERRE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Les organes de presse indépendantistes ont beau paraître bon an mal an, parfois au hasard la chance, être diffusés sur la toile… il demeure que ce n'est pas eux qui font la pluie et le beau temps en ce bas monde, mais bien les médias de nos adversaires, qui eux sont légion, qui ont de gros moyens (matériels et financiers) à leur disposition, qui sont partout, offerts gratuitement s'il le faut. Alors, si vous voulez leur faire la barbe, il vous faudra vous lever de bonne heure, vous armer d'effort, avoir la foi du charbonnier et savoir où vous renseigner. Bref, si vous vous en donnez la peine, vous verrez que ce que les Chantal Hébert, Marc Cassivi, Richard Martineau, Don Macpherson de ce monde vous racontent est souvent truffé de faussetés, plein de mépris et de parti pris, quand ce n'est pas tout simplement ridicule.

Heureusement qu'il y a encore les réseaux sociaux, certains médias et sites Internet pour aller chercher l'autre nouvelle. Par conséquent, chères lectrices et chers lecteurs, gâtez-vous et rendez-vous régulièrement sur les sites de la SSJB de Montréal, de Cap sur l'indépendance, du Mouvement Québec français, de *Vigile*, de *l'Aut'Journal*, de l'*Action nationale*, de l'organisation du Québécois… Vous y trouverez des nouvelles, des analyses, des activités que les autres médias négligent ou ne diffusent tout simplement pas. •••



Journée de commémoration de la victoire des Patriotes, à Saint-Denis, le 23 novembre 2014. (Photo : France Langlais)

Pipeline TransCanada Est à genoux devant l'Ouest !

par Xavier Barsalou-Duval

La position actuelle des gouvernements du Québec et du Canada concernant le projet de pipeline TransCanada Est rappelle à certains égards la construction du chemin de fer intercolonial d'il y a plus de 150 ans. Ce mégaprojet, symbole de l'unification du territoire, a signifié par la suite une corruption et un drainage des finances publiques qu'avaient à l'époque soutenu les figures politiques dominantes du pays. Cette super-infrastructure nationale avait alors été financée en grande partie aux frais des contribuables québécois et encore une fois au grand bénéfice de l'Ouest canadien.

Malgré tout, il en découla un impact économique important chez nous. Les nombreux silos à grains et minoteries aux abords du fleuve Saint-Laurent témoignent de l'industrie de la transformation du blé qui nous parvint de l'Ouest. Elle a toutefois entamé un déclin massif après l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959.

Cependant, c'est ici que s'arrête la comparaison avec le projet de TransCanada. En effet, le pétrole de l'Ouest ne sera pas raffiné chez nous, bien que la route soit loin d'être dépourvue en équipements de raffinage. Nous n'avons qu'à penser aux nombreuses raffineries désaffectées de l'est de Montréal.

Le gouvernement Libéral se fait le complice de l'état pétrolier qu'est le Canada. Il n'exige aucune compensation alors que de nombreux spécialistes ont déjà dénoncé le fait que la hausse de la valeur du dollar qui en découle a un impact négatif sur le secteur manufacturier du Québec. Philippe Couillard dit travailler pour l'économie et l'emploi, pas les nôtres du moins, parce qu'avec la création d'à peine une centaine d'emplois, on ne peut pas dire que ce soit le pactole.

Dans tous les pays du monde, des redevances sont perçues pour faire transiter des marchandises sur un territoire. Mais voilà, le Québec n'étant pas un pays, nous aurons droit aux risques, mais pas aux profits. Il n'y a pas beaucoup de gens d'affaires qui signeraient un contrat de ce genre. Quand on assume des risques, on est aussi en droit de bénéficier d'une part des profits. Cela est tout à fait naturel.

On ne devrait pas non plus cautionner n'importe quel risque. Par exemple, le gouvernement Couillard aurait eu intérêt à tirer des leçons de l'enquête qui a démontré la négligence du gouvernement fédéral dans le transport du pétrole par rail suite au drame survenu à Lac-Mégantic. Pourtant, tout porte à croire qu'il y aurait eu encore une fois négligence avec l'émission d'un permis de forage sans aucun avis scientifique soulignant l'impact sur les bélugas. D'ailleurs, les bélugas en ont été affectés dès le premier jour de forage...

Ce n'est peut-être pas pour rien que la ville de Portland et la Colombie-Britannique, avec l'appui du NPD dans le dernier cas, se sont opposées aux projets de pipelines qui les visaient. Si le projet était à rejeter pour eux, pourquoi ne serait-ce pas le cas chez nous, alors que le trajet du pipeline sillonne la source d'eau à laquelle la moitié des 8 millions de Québécois s'abreuvent chaque jour ? Il serait intéressant d'avoir la réponse de Thomas Mulcair là-dessus. Entre l'or noir et l'or bleu, nous avons donc un choix à faire et ce choix devrait être fait en fonction de nos intérêts collectifs, et non de ceux d'une autre nation. •••



Xavier Barsalou-Duval accordant une entrevue à Radio-Canada plus tôt cette année, lors d'une rencontre des jeunes du Bloc Québécois.

COLLOQUE SUR L'ACTE D'UNION DE 1840

Dans le cadre du 175e anniversaire de l'Acte d'Union de 1840, la SSJB de Montréal organise, le vendredi 8 mai 2015, un colloque d'une journée afin de se souvenir de cet événement qui modifia la constitution des deux Canadas (le Bas et le Haut-Canada) et qui concrétisa, par la même occasion, la mise en minorité des Canadiens français de l'époque au sein du nouveau Canada-Uni. L'événement se tiendra à la maison Ludger-Duvernay. Autres détails à venir.



Un village du Bas-Canada en 1840. Tableau peint par Robert Frederick Mountain. (Collection du Musée national des beaux-arts du Québec)



Le point sur le poing

par Christian Gagnon

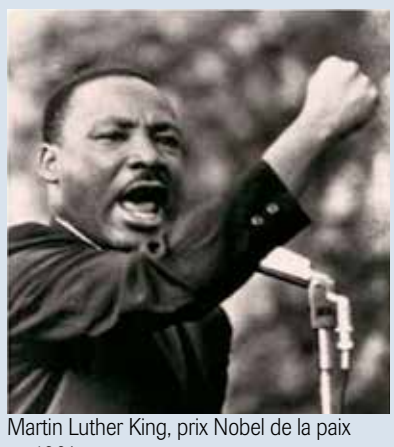
Lors de la dernière campagne électorale, les Libéraux de Philippe Couillard avaient fait grand cas du poing levé de Pierre-Karl Péladeau lorsque ce dernier a affiché avec force sa détermination souverainiste. Le PLQ y avait même vu une justification de son slogan concernant les prétendues « *vraies affaires* ». Or, quoi de plus banal pour tout leader digne de ce nom que de serrer le poing en signe de combativité ? Votre journal *Le Patriote* vous propose donc une petite recension de ces personnes animées d'ambitions bien davantage collectives que personnelles et qui, contrairement au PLQ, n'auraient jamais été du genre à dominer outrageusement le triste palmarès des affairistes cupides lors des audiences de la commission Charbonneau. Et bien sûr, le fédéralisme inconditionnel jusqu'à la complète compromission dont nous savons capable le gouvernement actuel n'a sûrement pas été sans induire chez ses dociles représentants une certaine perception d'embarras face au cran résolu de PKP. Mais faut-il s'en surprendre ? En effet, à l'inverse du royaume des aveugles où les borgnes sont rois, on comprend aisément que les grands meneurs levant le poing puissent être gênants pour les velléitaires ayant depuis longtemps baissé les bras. ••



Nelson Rolihlahla Mandela, récipiendaire du prix Nobel de la paix en 1993.



René Lévesque, premier ministre du Québec de 1976 à 1985.



Martin Luther King, prix Nobel de la paix en 1964.



Michelle LaVaughn première dame, et Barack Obama, président des États-Unis.

De quel Québec voulons-nous ?

par Catherine Fournier

— Le Québec fait partie du Monde, et le Monde est à l'heure des choix.
Christian Maltais

La mondialisation effrénée des dernières décennies amène avec elle son lot de questionnements partout sur la planète. Ses chantres se font d'ailleurs de moins en moins nombreux depuis quelques années. Bien qu'on lui ait passablement chanté la pomme, l'heure est aujourd'hui à la remise en cause. Peu de gens s'inscrivent toutefois véritablement en faux devant l'ensemble de ses effets, la mondialisation comportant certes des avantages incontestables, notamment en ce qui a trait au partage des connaissances ou à la croissance économique. Malgré tout, çà et là, on se demande si ce processus vaut la peine d'être poursuivi ou, s'il ne vaudrait pas mieux revenir en arrière, ou, à tout le moins, veiller à contenir sa progression.

Les dérives de la mondialisation sont en effet fort nombreuses. D'abord, sur le plan culturel, la marchandisation entraînée par la globalisation uniformise le monde, placé sous l'hégémonie de l'Oncle Sam. Tant les richesses culturelles que linguistiques de l'humanité en subissent les menaces et finissent par en payer le prix. Ensuite, sur le plan économique, la mondialisation remet le pouvoir décisionnel aux plus hautes instances supranationales en donnant le plus souvent la priorité aux valeurs matérielles vis-à-vis des valeurs humaines.

La question se pose dès lors : de quel Québec voulons-nous pour le futur ? Quel héritage désirons-nous laisser à nos enfants et aux générations qui les suivront ? Puisque le monde est à l'heure des choix, j'avance que le Québec doit, lui aussi, pouvoir faire ces choix. C'est pourquoi je crois que la réponse se trouve dans un débat bien connu des Québécois : la question nationale. Car si on veut que le Québec puisse faire ses propres choix, en lui-même et pour lui-même, il devra accéder à l'universel en devenant un pays indépendant. C'est là une décision inéluctable, nécessaire au développement « normal » du Québec.

En 2012, l'Organisation des Nations Unies (ONU) reconnaissait l'existence de pas moins de 197 États dans le monde. C'est un nombre pour le moins imposant. Il semble clair que ces pays participent bien davantage au « monde » que les nations dépourvues de leur indépendance. Certains argueront alors que c'est la mondialisation qui appelle plutôt à la formation d'États supranationaux et, pour les plus utopistes d'entre eux, à l'abolition pure et simple des frontières étatiques. De ce fait, les États-nations seraient appelés à disparaître dans un futur pas si lointain. Malgré la beauté du discours d'une « Terre qui devrait être sans frontières », ce dernier ne résiste pas à l'analyse politique fondamentale. En effet, les avancées actuelles en science politique confirment que les États-nations sont loin d'être à l'orée de la disparition, leur marge d'action économique et sociale étant toujours fort importante et résistante au temps. Cela est d'autant plus vrai que dorénavant, l'État est le seul véritable protecteur du citoyen vis-à-vis des dérives qu'entraîne justement la mondialisation. La solidarité reste de surcroît l'apanage des États en ce sens qu'e ces derniers permettent aux individus de se retrouver, de s'assurer qu'une structure est responsable de leur bien-être et de leur protection. Pensons entre autres à une catastrophe comme celle de Lac-Mégantic et à ses répercussions. Les autres formes de rapports politiques possibles, dans l'époque qui est la nôtre, sont en ce sens bien difficilement envisageables en raison de l'ancrage des pays dans l'organisation des relations politiques. Les États-nations sont donc là pour rester, du moins pour les décennies à venir.

À cela, il faut rappeler le rôle joué actuellement par ces États dans le partage d'un héritage universaliste, dans la défense du pluralisme et surtout, dans l'enrichissement du patrimoine de l'humanité. Car c'est surtout de cela dont il est question. Ainsi, l'arrivée imminente du Québec au sein du concert des nations indépendantes, tout comme celle de l'Écosse ou de la Catalogne, servirait de rempart à l'américanisation du monde. Le Québec, en tant que pays membre des Nations Unies, sera plutôt un symbole fort en faveur de la diversité culturelle. De ce fait, l'accession à l'indépendance est même, en quelque sorte, un devoir que les Québécois se doivent d'accomplir, surtout à l'heure de la mondialisation.

Prenons l'exemple loquace de l'environnement. Il va sans dire que jamais un Québec indépendant ne se serait retiré de l'accord de Kyoto, puisque celui-ci fait largement consensus au sein de la société québécoise. Cet accord, entré en vigueur le 16 février 2005, visait à faire en sorte qu'entre 2008 et 2012, les 37 pays les plus industrialisés ayant signé le protocole diminuent leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) de 5,2 % par rapport à leurs émissions de 1990. Le Canada était l'un des pays signataires du protocole, l'ayant même ratifié. Cependant, il est vite apparu que le pays ne pourrait remplir les objectifs, ayant au contraire augmenté ses émissions polluantes, en raison notamment du développement de l'industrie des sables bitumineux. Ainsi, le gouvernement conservateur a officiellement annoncé le retrait du Canada du Protocole de Kyoto à la fin de l'année 2012, sans surprise, la chose ayant été préalablement annoncée l'année précédente. Même si le Québec a réagi à cet affront du Canada en assurant qu'il allait quant à lui respecter les objectifs du programme, rien n'y fait. Se retirer de Kyoto était une décision unilatérale du gouvernement du Canada.

Le Québec, en tant que province au sein de la fédération canadienne, ne pouvait alors trouver un quelconque écho auprès de la communauté internationale. Après tout, qui s'intéresse à une simple province ? D'abord, qui la connaît ? Poser la question, c'est y répondre, et ce, même si les programmes québécois destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre, de concert avec ceux de la Californie et de la Nouvelle-Angleterre, avaient été auparavant qualifiés d'avant-gardistes. Le Québec n'avait, en ce sens, aucun autre choix que celui d'accepter la décision du gouvernement canadien concernant Kyoto, même si cela nuisait à ses intérêts économiques propres et salissait du même coup sa réputation à l'échelle internationale par son appartenance au Canada.

Il ne s'agit pas de dire que les Canadiens sont de « moins bonnes personnes » ou « sont moins responsables ». Simplement, l'économie de leurs provinces respectives interfère dans leur processus de rationalité. Au Québec, le calcul est facile, car on ne produit presque pas d'énergies fossiles, le type d'énergie le plus polluant en raison des émissions de gaz à effet de serre que sa production entraîne. La situation n'est pas la même à Terre-Neuve ou en Alberta par exemple, où l'économie repose presque essentiellement sur cette production : celle-ci est même à la base de leur enrichissement collectif.

En ce sens, il n'est pas surprenant d'apprendre que les autres Canadiens sont beaucoup moins enclins à appuyer l'idée d'une taxe sur le carbone, à dénoncer les conséquences de l'exploitation des sables bitumineux ou encore, simplement, à désirer que des normes environnementales plus sévères soient établies[1]. Bref, le Canada ne peut tout simplement pas mettre un frein à l'exploitation des ressources polluantes sans freiner du même coup – et de manière assez draconienne – sa croissance économique.

Pour ces raisons, peu importe le gouvernement en place à Ottawa, qu'il soit conservateur, libéral ou encore néo-démocrate, l'environnement ne pourra que demeurer un enjeu de second ordre au Canada, que le Québec en fasse partie ou pas. En termes d'appui et de popularité, le cuisant échec du « plan vert » porté par Stéphane Dion lors de la campagne électorale fédérale de 2008, alors qu'il était chef du Parti libéral du Canada (PLC), en témoigne également.

Revenons, pour terminer, à la prémisse de départ voulant que la mondialisation appelle la formation d'un pays québécois. Ce dernier serait sans conteste un atout pour la communauté internationale. En effet, tant au niveau de la préservation de la diversité culturelle mondiale que pour la prise de décision dans des secteurs aussi stratégiques pour l'avenir que l'environnement, les Québécois ont une expertise à apporter au monde. Leur opinion ne vaut pas plus que l'opinion des autres nations, mais elle mérite néanmoins d'être entendue et défendue dans les plus grands forums internationaux. Après tout, plus l'intégration économique se poursuivra et que la mondialisation gagnera du terrain, plus les décisions importantes se prendront aux niveaux supranational mondial, supranational régional et national, ce qui marginalisera à terme encore davantage le palier provincial. Le Québec et les Québécois ont cependant quelque chose à apporter au monde et cela ne peut être fait – ou de façon somme toute extrêmement limitée – en demeurant confiné à ce statut. L'indépendance, voilà donc ce à quoi nous devons aspirer en tant que nation et collectivité. •••

[1] Ces démonstrations ont été faites dans le cadre de l'exercice de la « boussole électorale » par Radio-Canada lors des élections fédérales de 2011. Les résultats sont toujours disponibles en ligne sur boussoleelectorale.ca/resultats/federales.


Notre collaboratrice Catherine Fournier, en compagnie de Bernard Landry, lors d'un récent cocktail bénéfice au profit du Bloc Québécois.

ET L'OPÉRATION BÉLIER PRENAIT SON ENVOL !

Le 26 octobre dernier marquait le lancement officiel de l'**OPÉRATION BÉLIER**, une campagne citoyenne permanente de porte-à-porte et d'actions concrètes afin de promouvoir l'indépendance du Québec. Cette journée culmina au théâtre National, à Montréal, avec le spectacle ***Entêtés d'avenir***, mis en scène par le comédien Denis Trudel. De nombreuses personnalités ont participé à l'événement, soit les Loco Locass, le chanteur Alexandre Belliard, et plusieurs orateurs, parmi lesquels l'ancien premier ministre Bernard Landry, Gilbert Paquette (président du Conseil de la Souveraineté, aujourd'hui les Organisations unies pour l'indépendance), Mario Beaulieu (à titre de cofondateur du Réseau Cap sur l'indépendance), Maxime Laporte (président du RCI et de la SSJB), Josie-Anne Huard (coordonnatrice de l'Assemblée nationale catalane – Québec), Patrick Bourgeois (de l'organisation *Le Québécois*), Catherine Fournier (présidente du Mouvement des étudiants souverainistes de l'UdeM), Rachid Bandou (de l'Association Québec-Kabylie). •••


Denis Trudel


Alexandre Belliard


Loco Locass (Photo : M. Breton)



Les chefs d'équipe montréalais de l'Opération Bélier. (Photo : M. Breton)

« Tirer des roches aux Anglais »

Le 13 novembre dernier lors de la Commission parlementaire sur le projet de loi 10 du docteur Barrette, la SSJB a présenté un mémoire sur la bilinguisation du système de santé québécois. Me Maxime Laporte, président général, accompagné de monsieur Eric Bouchard et de Mathilde Lefebvre, avait en main une nouvelle étude réalisée par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), qui démontre comment le gouvernement fédéral finance à tour de bras l'offre de services publics en anglais dans nos hôpitaux et établissements francophones. L'avant-veille, la nouvelle du dévoilement de cette étude commandée par la SSJB avait fait la une du *Devoir*.

Quelle ne fut pas la réaction de Jean-François Lisée, député de Rosemont et candidat à la chefferie du Parti Québécois : « La SSJB tire des roches aux Anglais », a-t-il élucubré, allant même jusqu'à invoquer le sinistre discours du Centaure de Lucien Bouchard en 1996. Dans son blogue, Lisée en a rajouté une couche en disant que notre position contredisait la morale humaniste. Rien de moins !



Scène tirée de la *Guerre des tuques*, film d'André Melançon, dans la série des Contes pour tous, 1984.

Que ce soit bien clair dans l'esprit de tout un chacun. La SSJB a commandé cette étude objective et rigoureuse de 47 pages dans le but très humaniste d'attirer l'attention du public et des décideurs sur l'affaiblissement de la langue française comme langue commune et langue des services publiques dans nos institutions, cela avec la complicité d'Ottawa, non pour blâmer les Anglais. Annexée à notre mémoire, cette recherche était assortie d'une autre étude approfondie de l'économiste Henri Thibaudin publiée en 2011. On ne saurait réduire tout cet exercice à une simple volonté de « tirer des roches aux Anglais ». Notre but consistait plutôt à critiquer les législateurs ainsi que le pouvoir fédéral de dépenser et de s'ingérer dans les compétences du Québec, alimentant à coups de millions de dollars la concurrence canadienne au modèle d'intégration et d'aménagement linguistique québécois, en contradiction avec la loi 101. Les intervenants ont voulu relever et dénoncer un problème majeur : l'incohérence d'un système qui, d'une part, dit aux nouveaux arrivants que le français est la langue officielle au Québec, mais qui d'autre part organise sa propre anglicisation.

Entre 2008 et 2013, Patrimoine canadien a injecté plus de 45 M$ dans le système de santé du Québec dans le cadre de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*. Ce budget a été partagé entre l'Université McGill et le Réseau communautaire pour la santé et les services sociaux (RCSSS). McGill a reçu 23 M$ pour développer un programme visant la formation et le maintien en poste des professionnels de la santé, lequel a formé 6 224 personnes depuis la création du programme en 2004. Le RCSSS a reçu pour sa part 22 M$ afin d'élaborer des programmes d'adaptation des services pour qu'ils soient encore plus accessibles en anglais, dont 7,5 M$ a été versé aux agences de santé, 9,5 M$ à des organismes communautaires anglophones partenaires et 2 M$ à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour la production d'études.

Entre 2008 et 2013, le Ministère québécois de la santé et des services sociaux (MSSS) a quant à lui versé 4 876 797 $ aux 15 agences de santé du Québec pour leurs services en anglais. Sur le financement total reçu par les agences, ce montant correspond à 31,18 %.

Alors que le français est la langue du travail au Québec, plus de 35% de tout le personnel soignant du Québec parle régulièrement ou le plus souvent en anglais au travail. Pour ce qui est de l'embauche, par exemple, dans le programme d'accès régional de Laval, on mentionne que le taux de personnel bilingue recherché est de 20 à 25 %, alors que la population « d'expression anglaise » est environ de 18,8 %.



Entre 2001 et 2006, la portion du personnel soignant utilisant l'anglais le plus souvent ou de façon régulière au travail a augmenté, en moyenne, de 13,5 %.

Aujourd'hui, des 277 établissements du réseau de la santé québécois, plus de la moitié (149) offrent des services en anglais. De ce nombre, 38 sont désignés parmi les établissements reconnus bilingues en vertu de l'article 29.1 de la Charte de la langue française et offrent donc l'entièreté de leurs services en anglais. L'Hôpital Lachine était le dernier hôpital uniquement francophone de l'ouest de l'île de Montréal, avant d'être rattaché récemment au McGill University Health Centre (MUHC). Or, en 2012, monsieur Réal Brochu, un patient de l'Hôpital Lachine, déclarait ne pas avoir pu être soigné dans la langue officielle du Québec. Enfin, quand on compare la vitalité des institutions anglophones au Québec avec la situation difficile des francophones dans le Canada anglais qui n'ont la plupart du temps pas accès à des services de santé dans leur langue, il y a matière à se questionner. Comme d'habitude, le sacro-saint bilinguisme canadien n'est réellement en vigueur qu'au Québec, grâce à l'aplaventrisme de nos élites.



Robert Bourassa

En 1986, le gouvernement du premier ministre Robert Bourassa, le « naufrageur » de Jean-François Lisée qui tient pourtant une position toute bourassienne sur la langue, a modifié la loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS) afin d'y inscrire le droit pour toute « personne d'expression anglaise » d'être servie en anglais dans le système de santé québécois. Cette notion de « personne d'expression anglaise », qui englobe tous ceux qui, au Québec, baragouinent mieux l'anglais que le français, soit environ 13,5 % de la population, assimile en pratique tout allophone non-francisé à un locuteur anglophone. Ainsi, dans le régime actuel, on va bien au-delà de la protection de la minorité anglophone historique, laquelle représente environ 3,5 % de la population. On institue par la porte d'en arrière un système de services bilingues qui fait de l'anglais la langue par défaut des allophones et, dans certains cas, du travail, ce qui contredit les principes mêmes de la Charte de la langue française qui veut que le français soit la langue commune.

Or, dans un Québec *français* et non *bilingue à la Trudeau*, il ne devrait pas y avoir de bilinguisme institutionnel anglais-français dans les services publics. Il n'y a pas davantage de raison de conférer aux « personnes d'expression anglaise » un statut privilégié par rapport aux « personnes d'expression espagnole ou chinoise », par exemple, qui fréquentent nos institutions francophones. D'où la proposition de la SSJB de systématiser l'interprétariat dans le réseau de la santé, auquel on pourra faire appel lorsque le personnel n'est pas déjà en mesure de répondre adéquatement à des patients non-francophones. De sorte qu'un locuteur quasi-unilingue russe qui parle à peine quelques mots d'anglais pourra être servi dans sa langue, le russe, au lieu d'être rangé systématiquement dans la catégorie « personne d'expression anglaise ». D'ailleurs, il ne risquera pas ainsi que le personnel soignant ne comprenne pas son anglais approximatif lorsqu'il parle de ses problèmes de santé. Voilà une solution inclusive, prudente et peu coûteuse, puisqu'il existe déjà des banques d'interprètes. C'est une solution qui respecte l'esprit et la lettre de la Charte de la langue française. Considérant que le français doit être la langue officielle et commune au Québec, la langue des institutions et des services publics, la langue de l'intégration, et parce qu'on doit protéger le droit fondamental des Québécois de travailler en français, il est insensé que le gouvernement du Québec intériorise la philosophie inhérente à la loi fédérale sur les langues officielles. D'autant plus qu'environ 95 % des personnes vivant au Québec comprennent le français, alors que depuis 1971, le nombre de Québécois dont la langue maternelle est l'anglais est en diminution constante. Il y a lieu de revenir à la vision de Camille Laurin en faisant du français la langue réellement officielle du Québec.



Gaétan Barrette

Enfin, le projet de loi 10 sur la réforme de la santé, en plus de forcer des fusions qui feront probablement de l'anglais la *lingua franca* de certaines des mégastructures nouvellement créées, universalisera l'obligation d'offrir des services en anglais à tout établissement de santé et services sociaux au Québec. Or, le ministre Barrette, qui n'avait vraisemblablement pas lu l'étude de l'IREC en préparation de la séance de commission parlementaire du 13 novembre, niait carrément l'existence d'un phénomène de bilinguisation des services publics de santé. Non plus, l'ingérence fédérale ne faisait sourciller personne. Le Parti libéral, tout comme la CAQ et… Jean-François Lisée, semblent voir comme des extraterrestres ou des dinosaures tous ceux qui se battent simplement pour que la vision de Camille Laurin et la loi 101 soient mises en œuvre et respectées. Cela donne le vertige de constater ce manque de courage ou de conscience de nos élites en ce qui a trait à la vitalité du français au Québec. Surtout quand on sait qu'environ la moitié des nouveaux arrivants s'intègrent ici en langue anglaise, et que seulement 50 % de la population de l'île de Montréal a le français comme langue d'usage. Si on ne peut plus parler de la langue de nos services publics sans se faire traiter de tireur de roches, il y a sincèrement lieu de s'inquiéter. •••

ÉTUDE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Québec échoue à faire du français la véritable langue publique commune

par Maxime Laporte et Christian Rivard

Les résultats de l'étude publiée le 8 décembre par le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) au sujet de l'usage du français dans la sphère publique au Québec ont de quoi inquiéter. Ils démontrent que nous n'avons pas réussi collectivement à faire du français la langue publique commune de tous les Québécois, peu importe leurs origines.

Si l'anglais se révèle clairement la langue publique commune au Canada anglais, la langue française est loin d'avoir atteint pareil statut au Québec.

Contrairement par exemple à la France où les institutions publiques fonctionnent uniquement en français, ce qui incite les allophones à adopter cette langue pour vivre et s'épanouir dans la société, les institutions publiques du Québec, un État « officiellement français », se bilinguisent de plus en plus, cela aux frais des contribuables. Ainsi, par sa propre faute, le Québec se complique la tâche d'intégrer et de franciser les allophones qui, s'ils le souhaitent, peuvent en tout temps interagir en anglais avec le gouvernement.

Le signal qu'on envoie, c'est qu'il n'est pas nécessairement utile d'adopter le français comme langue d'usage et qu'il est possible de faire sa vie ici en se contentant de parler anglais!

On sait que 95 % de l'ensemble des Québécois affirment connaître le français. Toutefois, les allophones sont trop peu nombreux à parler cette langue en public et au travail. En effet, l'étude du CSLF démontre que les allophones «francotropes», c'est-à-dire ceux qui tendent à adopter plus facilement la langue française, ne sont que 77 % à l'utiliser en public. Au travail, l'usage du français recule à 70 % dans ce groupe.

Mais c'est bien pire encore dans le cas des allophones « non-francotropes », catégorie dont on a précisément la responsabilité de franciser. Seuls 40 % d'entre eux parlent généralement le français en public et 44 % ont adopté l'anglais. Au travail, seuls 34 % parlent français alors que 48 % gagnent leur vie en anglais, soit près de la moitié. En-dehors du monde du travail, toujours chez les non-francotropes, la donnée la plus significative à propos de l'usage de l'anglais concerne les sphères d'interaction avec le gouvernement où l'anglais se situe à 50 % dans la fréquentation scolaire, 41 % en CLSC, 51 % dans les hôpitaux, 50 % dans les communications orales et 63 % dans les communications écrites avec le gouvernement.

N'ajustez pas vos verres, vous avez bien lu! Et l'indicateur employé est bel et bien celui de la langue d'usage en public, c'est-à-dire à l'extérieur du foyer familial, plutôt que le critère plus usuel de la « langue parlée à la maison ».

Les données de cette étude nous prouvent que le français comme langue d'usage public est essentiellement l'affaire des francophones (91 %), particulièrement ceux qui vivent en-dehors de Montréal. Encore une fois, l'objectif visé par la Charte de la langue française qui consiste à faire du français la langue commune de *tous* les Québécois (et non seulement des francophones) n'est résolument pas atteint.

Les chiffres alarmants contenus dans l'étude du CSLF s'ajoutent aux nombreux autres travaux qui démontrent le processus d'anglicisation au Québec (voir tableau 1). D'après les données du dernier recensement, les francophones de langue maternelle sont maintenant minoritaires à 48,7 % sur l'île de Montréal (ils étaient 53,4 % en 1996), alors que le français, langue d'usage, se situe à seulement 53 %, alors que l'anglais, langue d'usage, s'élève à 25,3 %. Rappelons que les anglophones de langue maternelle au Québec ne forment que 8,3 % de la population… La langue anglaise jouit d'une force d'attraction passablement plus vigoureuse que le français. Les projections de l'Office québécois de la langue française démontrent que le nombre de francophones de langue d'usage au Québec passera de 81,2 % en 2011 à 70-75 % en 2056 (voir graphique 1).

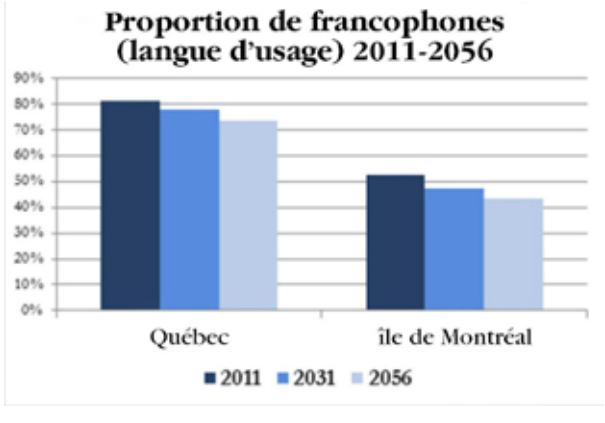
Le Québec doit inverser la tendance en commençant d'abord par assurer le caractère français de ses institutions publiques et cesser de financer sa propre anglicisation!

Tableau 1

Langue maternelle et langue d'usage : Québec, région métropolitaine et île de Montréal 91996 à 2011). Pourcentage de la population totale

Langue maternelle	Québec				région métropolitaine				île de Montréal				
	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011	
Français	81,5	81,4	79,6	78,9	68,1	68,3	65,7	64,5	53,4	53,2	49,8	48,7	-4,7%
Anglais	8,8	8,3	8,2	8,3	13,6	12,7	12,5	12,5	18,9	17,7	17,6	17,8	-1,1%
Autre	9,7	10,3	12,3	12,8	18,2	19	21,8	23	27,7	29,1	32,6	33,5	5,8%
Langue d'usage	**Québec**				**région métropolitaine**				**île de Montréal**				
	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011	1996	2001		2011	
Français	82,8	83,1	81,8	81,2	70	70,9	69,1	68,4	55,6	56,4	54,2	53	-2,6%
Anglais	10,8	10,5	10,6	10,7	18	17,3	17,4	17,3	25,6	25	25,2	25,3	-0,3%
Autre	6,4	6,5	7,6	8,1	12	11,9	13,4	14,3	18,8	18,6	20,6	21,7	2,9%

Graphique 1



Une aventure avec *DAVID GÉRALD*

par Jocelyn Jalette

La république assassinée des Métis

Résumé:

David Gérald et Napoléon Dubrûle se retrouvent à Montréal devant la colonne Nelson en ce 25 avril 1849. Ils se remémorent leur participation à l'insurrection de 1838 et leur défunt ami, Chevalier de Lorimier.

L'auteur : Jocelyn Jalette crée en 1988, David Gérald, un Québécois d'origine haïtienne qui combat les injustices de notre monde. Dans le cycle intitulé " La république assassinée ", il relate l'histoire de l'Amérique française à travers les ancêtres de son personnage. En 2009, est publié, aux Éditions du Soleil de minuit, le tome concernant les Patriotes de 1837-38. Vous découvrirez la suite de leurs aventures dans ces pages. La sortie du nouvel album sur les Métis est prévue pour mai 2016. Jocelyn est un militant souverainiste actuellement président de la section Pierre-Le Gardeur de la SSJBM.



À SUIVRE...

MOUVEMENT MONTRÉAL FRANÇAIS

Lucie Martineau reçoit le prix Harfang

Le 27 novembre dernier, se déroulait la remise des prix Harfang et Autruche du Mouvement Montréal français. Cette année, le prix Harfang, décerné à une personnalité publique qui a fait preuve d'une vigilance éclairée par ses actions touchant la protection et la promotion de la langue française au Québec, a été attribué à Lucie Martineau, présidente générale du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ). Le prix Autruche, remis à un individu ayant fait preuve d'aveuglement volontaire à l'égard de la situation de la langue française au Québec, échouait pour sa part à Sugar Sammy, un humoriste aimant s'aiguiser les crocs sur des thèmes chers aux Québécois, comme la loi 101, mais contribuant ainsi à fausser l'image du Québec...

Rappelons que depuis son Congrès de 2008, le SFPQ s'est engagé à faire la promotion du français comme langue du travail de l'administration publique et s'est lancé, avec les différents partenaires qui défendent la langue française, dans une grande offensive pour contrer le bilinguisme institutionnel. En 2012, les participants au Congrès du SFPQ ont réaffirmé cette position en réclamant que la langue de l'administration publique soit le français et que le gouvernement du Québec revienne au principe du français langue commune, tel qu'on le retrouvait à l'origine dans la loi 101. Le SFPQ est un syndicat indépendant qui regroupe environ 42 000 membres au Québec.

La cérémonie de remise fut empreinte de bonne humeur et animée de main de maître par Denis Trudel, comédien et porte-parole du MMF. Maxime Laporte, ainsi que madame Martineau prirent aussi la parole. Sugar Sammy, pour sa part, brillait par son absence… mais personne ne s'en est plaint, allez savoir pourquoi ! •••



Denis Trudel, Maxime Laporte, Mario Beaulieu, chef du Bloc Québécois, Lucie Martineau et Louise Boudreau, vice-présidente du MMF et instigatrice de l'événement. (Photo : Mathieu Breton)



Lucie Martineau (Photo : Mathieu Breton)



Maxime Laporte (Photo : Mathieu Breton)

Le prix Olivar-Asselin remis à Pierre Allard

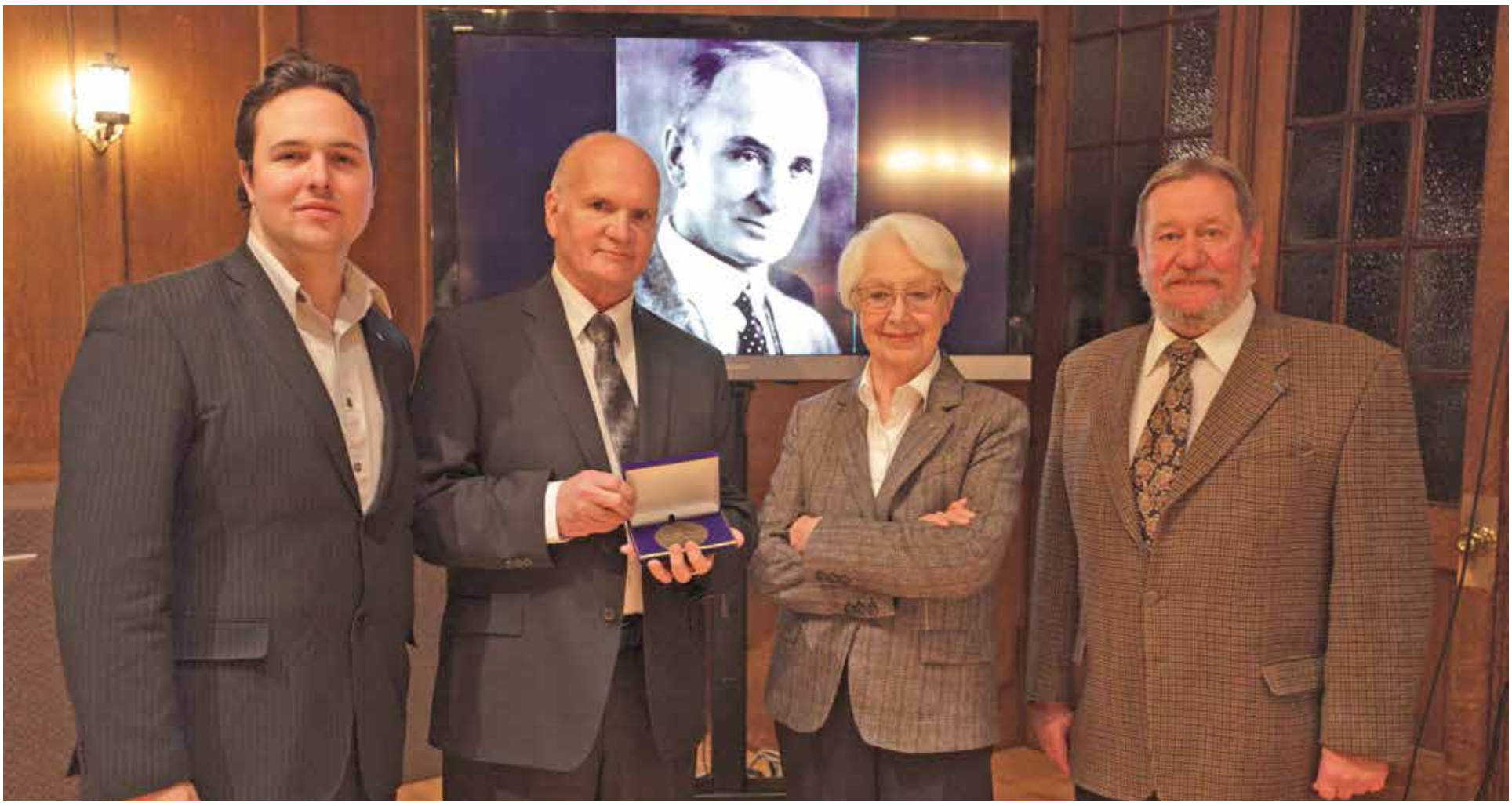
C'est dans le plus grand salon de la maison Ludger-Duvernay, le 14 novembre dernier, en présence d'amis et de ses proches, que Pierre Allard, journaliste et ex-éditorialiste du journal *Le Droit*, se voyait remettre le grand prix de journalisme Olivar-Asselin par la SSJB de Montréal. Parmi les anciens récipiendaires, on compte notamment René Lévesque, Judith Jasmin, Pierre Nadeau, Fernand Seguin, Bernard Derome et Louis-Gilles Francoeur. Le jury d'honneur pour le prix de cette année était composé d'Hélène Pelletier-Baillargeon, biographe d'Olivar Asselin, et de Christian Rioux, journaliste au *Devoir* et dernier récipiendaire du prix.

On se rappelle qu'en mai 2014, monsieur Allard avait été mis à la porte du quotidien d'Ottawa – après plus de 40 ans de loyaux services ! – à la suite d'un billet qu'il avait publié sur son blogue critiquant la décision des patrons de Gesca, une filiale de Power Corporation, de mettre fin dans un avenir rapproché à la version papier de ses journaux régionaux, dont *Le Droit*.

Dans sa présentation du journaliste, Maxime Laporte a souligné le *lien fort intéressant entre Olivar Asselin, la SSJB,* Le Droit *et la controverse actuelle sur sa suppression envisagée. Dans la foulée de la lutte contre le Règlement 17 en Ontario, qui abolissait les écoles françaises, Olivar Asselin, devenu président de la SSJB, avait mis sur pied en 1914 la collecte du « Sou de la pensée française » pour contribuer à la survie du journal* Le Droit, *fondé dans le but de défendre les droits scolaires brimés des Franco-Ontariens. Cette campagne rapporta à l'époque 15 000$ et permit d'assurer la stabilité du journal, qui subsistera jusqu'à nos jours.* Monsieur Laporte a poursuivi : *Tout au long de sa carrière, Pierre Allard s'est démarqué tant par son professionnalisme que par la rigueur et la qualité de ses textes. Défenseur du rôle de la liberté de presse et du journalisme critique dans nos sociétés contemporaines, monsieur Allard s'est aussi révélé par ses textes comme un grand défenseur de la langue française au Québec et en Ontario.*

Au début de la rencontre, animée par Ève Montpetit, directrice de la prochaine campagne de financement de la SSJB, Hélène Pelletier-Baillargeon nous a parlé d'Olivar Asselin (en présence, notamment, de son petit-fils André Asselin), puis l'ancien journaliste de *La Presse*, Claude Picher, a rendu un hommage bien senti à son ami et ex-collègue Pierre Allard.

•••



Dans l'ordre habituel et devant un portrait d'Olivar Asselin : Maxime Laporte, Pierre Allard, Hélène Pelletier-Baillargeon et Claude Picher. (Photo : Pierre Roussel)

Documents unilingues de TransCanada à l'Office national de l'énergie

La SSJB porte plainte

La SSJB de Montréal annonçait par voie de communiqué, le 9 décembre dernier, l'envoi d'une plainte au Commissariat aux langues officielles pour demander que soit traduit en français le très volumineux rapport concernant le projet Énergie Est de TransCanada déposé cet automne à l'Office national de l'énergie. La plainte vise également à ce qu'une fois traduit, la version française de ces documents ait la même valeur probante que la version anglaise. *La langue française serait-elle de moindre valeur que l'anglais?*, a lancé Maxime Laporte, président général de la SSJB. *Vu l'importance des enjeux, c'est simplement une question de principe, une question de respect.*

Langues autochtones

Maxime Laporte a aussi affirmé: *J'ajouterais que, même si les langues autochtones ne sont pas visées par la Loi sur les langues officielles, TransCanada devrait également, par respect pour les Premières nations qui devront vivre elles aussi avec les conséquences potentiellement dévastatrices de ce projet sur la Terre mère, fournir les documents dans leurs langues respectives.* •••



Le projet de pipeline suscite l'opposition des nations autochtones.

Reproduction de la plainte

Montréal, le 8 décembre 2014

Monsieur Graham Fraser,
Commissaire aux langues officielles,
Commissariat aux langues officielles,
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0T8

Objet : dépôt d'une plainte concernant l'ONÉ

Monsieur le Commissaire,

Par la présente, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal souhaite porter plainte contre l'Office national de l'énergie (ONÉ) en vertu de la loi sur les langues officielles.

Sur son site web, l'ONÉ a publié en anglais seulement des documents d'information liés au projet Énergie Est de TransCanada PipeLines ltd. Ce projet d'importance majeure et qui se qualifie manifestement comme étant un « travail à l'avantage général du Canada » au sens de la constitution (art. 91 LC1867), concerne tous les citoyens et citoyennes du Québec et du Canada. Ce projet revêt un caractère exceptionnel, car il aura un impact durable sur l'environnement, l'économie et l'ensemble de la société. Les francophones ne devraient pas risquer de s'en sentir exclus. Or, nous considérons que les documents mentionnés devraient être accessibles et compris par l'ensemble de la population francophone. Par ailleurs, dans les circonstances, le fait que seule la version anglaise de ces dossiers ait une valeur légale et officielle nous apparaît inconcevable.

La situation que nous dénonçons n'est pas conforme, sinon à la lettre de la loi sur les langues officielles, du moins à son esprit. Dans le préambule de la loi, il est écrit : « Attendu […] que la Constitution dispose que le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada et qu'ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada; »

L'article 25 prévoit quant à lui qu'« Il incombe aux institutions fédérales de veiller à ce que, tant au Canada qu'à l'étranger, les services offerts au public par des tiers pour leur compte le soient, et à ce qu'il puisse communiquer avec ceux-ci, dans l'une ou l'autre des langues officielles dans le cas où, offrant elles-mêmes les services, elles seraient tenues, au titre de la présente partie, à une telle obligation. »

Vu le contexte exceptionnel de l'affaire, nous requérons qu'en tant que Commissaire aux langues officielles, vous preniez des mesures d'exception afin de rassurer les francophones du Canada en ce ***que tous les documents relatifs au projet*** Énergie Est ***soient traduits en français, que la version française de ces documents ait la même valeur légale que la version anglaise et qu'ils soient déposés et publiés comme il se doit sur le site web de l'ONÉ.***

L'excuse d'Énergie Est sur le volume trop grand de document à traduire ne peut pas tenir la route compte tenu du fait que les citoyens qui verront passer l'oléoduc sur leurs terres doivent pouvoir consulter l'ensemble des documents sans discrimination associée à leur langue.

Nous vous remercions, Monsieur le Commissaire, de l'attention que vous porterez à nos préoccupations et vous prions d'agréer nos sentiments polis.

Maxime Laporte, avocat
Président général, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal



Graham Fraser



Maxime Laporte (Photo : France Langlais)



Les milliers de pages de documents en anglais se trouvent à cette adresse: http://bit.ly/104z46h

JOURNALISTES ET ENGAGEMENT POLITIQUE

par Pierre Schneider

En novembre dernier, j'ai décidé d'écrire une lettre ouverte collective pour souligner le fait que ce n'était pas au gouvernement de se mêler de ce qui se passe et de ce qui s'écrit dans les salles de rédaction des journaux, mais que les journalistes eux-mêmes devaient s'autodiscipliner et respecter leur code de déontologie.


Pierre-Karl Péladeau

J'y affirmais aussi (voir texte qui suit) que je croyais que Pierre-Karl Péladeau (alors victime d'une motion antidémocratique de l'Assemble nationale où on voulait l'empêcher de siéger, malgré la volonté des électeurs de Saint-Jérôme) pouvait, comme tout citoyen responsable, être député, ministre et pourquoi pas premier ministre. En autant qu'il place ses actions de Québecor dans une fiducie blindée, sans droit de regard, SAUF celui de s'opposer à la vente du patrimoine familial.

Ce n'était donc pas un appui politique à PKP, mais un appel au sens démocratique dans une société où il importe de respecter les droits individuels de chacun. Rien de moins, rien de plus.

Or, j'ai été obligé de bosser pendant une semaine auprès de camarades journalistes pour obtenir douze signatures et, sans l'aide précieuse de Louis Fournier, je n'y serais pas parvenu.

Toujours la peur

Ceux qui ont signé – dont plusieurs journalistes retraités de *La Presse* – ont bien saisi la formulation de cette lettre, que tout être le moindrement soucieux du bien commun aurait paraphée sans hésitation.

Là où ça s'est gâté, c'est lorsque j'ai relancé des journalistes actifs, soit de Gesca, de Radio-Canada ou même de Québecor. La réponse unanime de tous les journalistes et chroniqueurs contactés fut : pas de réponse ! Pas même un accusé de réception, encore moins une explication.

Je n'en revenais pas. Et je me demande encore quelle sorte de peur peut bien ronger leur cerveau de colonisés pour qu'ils refusent de défendre les droits et les libertés menacés. Du monde instruit, il va sans dire, mais totalement incapable d'engagement, sauf dans leurs chroniques d'humeur où ils gonflent plus souvent qu'autrement leur ego démesuré.

L'intervention de Michel Vastel


Michel Vastel

Ça m'a rappelé un vieux souvenir des années 1980 alors que j'assistais à un congrès de la FPJQ (Fédération professionnelle des journalistes du Québec) au Château Frontenac de Québec.

Feu Michel Vastel, en assemblée plénière, s'était avancé au micro et avait surpris – voire offusqué – presque tout le monde en y allant d'une déclaration-choc.

Il avait soutenu qu'en territoire occupé, les journalistes d'une nation comme celle du Québec, avaient le devoir moral de manifester leur engagement public pour la défense du pays. Comme le font allègrement les journalistes anglais à travers le Canada pour défendre leur monarchie.

Michel Vastel était une exception dans le petit monde où, se targuant d'objectivité, les journalistes refusent de prendre leur responsabilité citoyenne. Tout le reste n'est que du funambulisme et des exercices de style pour mieux briller.

Pas pour rien que les médias déclinent, alors que les réseaux d'information des citoyens les remplacent. •••

LETTRE OUVERTE

Journalistes, liberté d'expression et PKP

Journalistes professionnels actifs ou retraités, nous avons constaté que le débat initié par une motion de l'Assemblée nationale pour exclure de la vie parlementaire le député de Saint-Jérôme, Pierre-Karl Péladeau, a suscité de nombreuses polémiques où on semble confondre éthique journalistique, pouvoir de la presse et pouvoir politique.

Nous croyons que le Conseil de presse du Québec a eu raison de décliner l'invitation du gouvernement à intervenir dans cette affaire qui est d'ordre politique.

Nous affirmons que ce sont les journalistes eux-mêmes qui doivent respecter leur code de déontologie et s'assurer du respect de leur liberté d'expression, ainsi que de l'indépendance des salles de rédaction, des chroniqueurs et des éditorialistes.

À notre avis, tout citoyen, démocratiquement élu, a non seulement le droit de siéger à l'Assemblée nationale, mais aussi celui d'aspirer à apporter sa contribution à tous les niveaux politiques.

Dans le cas spécifique de l'actionnaire principal d'un groupe de presse, nous serions tout à fait rassurés s'il plaçait ses actions dans une fiducie sans droit de regard, sauf celui de pouvoir interdire au fiduciaire désigné de vendre son patrimoine sans son approbation.

En conclusion, nous soutenons donc que ces conditions étant remplies, M. Péladeau peut très bien poser sa candidature à la direction du Parti québécois, voire devenir un jour premier ministre du Québec.

Ont signé cette lettre ouverte :
Jean-Pierre Bonhomme, Louis Fournier, Pierre Godin, Micheline Lachance, Jean-Denis Lamoureux, Gilles Léveillé, Claude V. Marsolais, Paul Morissette, Gilles Normand, Gilles Paquin, Réal Pelletier, Pierre Schneider et Gilles Toupin.

FLORILÈGE CULTUREL

Cette chronique n'a aucune prétention, si ce n'est de vous proposer des lectures, des sorties ou des disques susceptibles de combler vos attentes.

À LIRE



Si l'histoire entourant Louis Riel et les Métis vous passionne, vous serez servi par le livre ***Jean Riel, fils de Louis Riel : sous une mauvaise étoile*** que vient de publier Annette Saint-Pierre (Éditions du Blé, Saint-Boniface, Manitoba, 2014). La progéniture des grands de ce monde, c'est bien connu, a rarement la vie facile. Le fils de Louis Riel – pendu le 16 novembre 1885 – n'avait que 4 ans lorsqu'il devint orphelin. Il fut vite pris en charge par sa famille et des notables manitobains et québécois (notamment Honoré Beaugrand, le journaliste Alfred Pelland et Honoré Mercier fils). Ses mécènes avaient bien quelques visées pour leur protégé, mais celles-ci ne se réalisèrent pas. Malgré des études à Montréal et un emploi à l'avenant, Jean Riel ne répond pas aux attentes. Il n'est pas bien dans sa peau, vit au ras des pâquerettes, s'absente du travail pour un oui ou pour un non, et trompe l'ennui de la Prairie manitobaine avec de l'alcool. Sa trajectoire est pour ainsi dire constamment désolante, consternante même. Il mourra à 26 ans, après être retourné dans son pays natal, sans devenir la figure de proue des Canadiens français et des Métis que souhaitaient ses mécènes. Ainsi s'éteignait la ligne directe du grand Louis Riel. Cette biographie démêle, pour la première fois, certains mythes entourant Jean Riel et fait la lumière sur une personnalité écrasée par le poids de son héritage et sur un parcours de vie tortueux et torturé.



Sur un tout autre registre, **Simon-Pierre Savard-Tremblay**, président fondateur de Génération nationale, signe avec ***Le Souverainisme de province*** (Boréal, Montréal, 2014), un essai solide, voire majeur, sur le mouvement indépendantiste. Ce livre, il faudrait l'offrir aux jeunes, pour qu'ils aient une bonne idée de la genèse du mouvement, de son parcours, mais aussi l'offrir aux plus vieux, afin qu'ils se rappellent que le souverainisme n'a pas toujours été dans une logique provincialiste. L'auteur s'exprime clairement et on n'a aucun mal à le suivre et à l'approuver quand il écrit : *« Les indépendantistes doivent être en mesure de lier véritablement les enjeux contemporains non pas à des politiques provinciales, mais à un changement de régime. »* Et là, il fournit moult exemples qui sont autant de clés pour faire ce pas essentiel vers le pays. Je ne suis pas loin d'être de son avis quand il écrit : *« Nul besoin de chercher, selon l'obsession moderniste, à se positionner sur l'axe idéologique et artificiel de la* gauche *et de la* droite*. L'intérêt national transcende ces étiquettes qui détournent le mouvement souverainiste de sa mission et ne sèment que la division. »* C'est un excellent livre à se procurer et, tout autant, à offrir.

À ÉCOUTER

La bande à Renaud



Je suis un inconditionnel de Renaud et c'est pourquoi je crois bien avoir tous ses disques. Évidemment, j'attendais avec une certaine appréhension le moment où je ferais jouer les deux CD qui lui rendent hommage, car l'inquiétude était là : Renaud est ici interprété par d'autres artistes. Or, quand – pour paraphraser Richard Desjardins – on aime une fois (Renaud), c'est pour toujours, et on peut craindre que le fait de faire appel à d'autres interprètes déçoive quand on a tant écouté l'original. De fait, le produit n'est pas toujours réjouissant, mais la plupart des chansons, vingt-neuf en tout, sont magnifiquement rendues par autant de grands artistes, comme Nolwenn Leroy, Bénabar, Grand Corps Malade, Cœur de Pirate, Carla Bruni, Bernard Lavilliers, Arthur H et bien d'autres. Au-delà des voix, si différentes les unes des autres, c'est d'abord la langue de Renaud, ses mots qui nous atteignent. Et s'il est vrai que, surtout pour nous les Québécois, l'écoute de ce français de la rue demande parfois qu'on l'apprivoise, il se révèle terriblement évocateur et vivant. Avec Renaud, la langue française est belle, riche et variée et bien loin d'être morte. Le franglais peut aller se rhabiller…



Fred Pellerin, le fameux conteur de Saint-Élie-de-Caxton, nous revient avec un troisième album musical intitulé ***Plus tard qu'on pense***. L'auteur y va toujours avec autant de douceur et de sensibilité à fleur de peau, beaucoup plus sage qu'avec ses contes. Il y reprend des classiques de Gilles Vigneault (*Le grand cerf-volant*), de Stephen Faulkner (*Cajuns de l'an 2000*)… Il chante des textes – à découvrir ! – de René Richard Cyr. Pellerin est un artiste accompli, attentif aux humains. Il déclarait récemment à une journaliste : *« Je sens une urgence par rapport à ma vie, à ma famille, au projet collectif. Je pense qu'il est toujours un peu plus tard qu'on pense et qu'on devrait attendre de moins en moins. »*

Jean-Pierre Durand

Vous avez un commentaire à nous faire pour le journal, une suggestion, ou, encore, un texte à nous proposer ? Eh bien, rien de plus simple, faites-nous parvenir un courriel à journal@ssjb.com

Un jour pour se souvenir

À nouveau cette année, notre Société soulignait le jour du Souvenir au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Le mardi 11 novembre, sous un soleil radieux, la cérémonie au cénotaphe s'est déroulée dans le recueillement. Ce jour ramène à notre mémoire le sacrifice des combattants, principalement de ceux qui ont donné leur vie pour la paix et la démocratie.

À l'occasion de cette 17e édition, comme à l'accoutumée, des vétérans du Québec reçurent des médailles de l'Assemblée nationale. Au début de la cérémonie, le clairon déchira le silence par la « Sonnerie aux morts » et le « Réveil », deux pièces musicales entrecoupées par un moment de silence empreint d'émotion. Les lectures protocolaires suivirent, ainsi que le dépôt des tributs floraux au pied du cénotaphe.

Les vétérans honorés cette année : **J.-Benoît Gonthier**, **Lionel Haché**, **Olivar Asselin**, **Jean Vennat**, **Raoul Vennat**, **Marcel Labelle**, **Sylvain Arbour**, **Florent Coutu**, **Albert Bergeron** et **Robert Auger**.

L'édition 2014 avait pour thèmes le 100e anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale et le 70e anniversaire du Débarquement de Normandie. La mémoire d'Olivar Asselin (1874-1937), ancien président de la SSJB de Montréal et figure importante de la Première Guerre mondiale pour les francophones, a notamment été honorée. C'est le petit-fils de ce dernier, Pierre Asselin, qui vint chercher la médaille de l'Assemblée nationale.

Notre président général Maxime Laporte agissait comme maître de cérémonie. Il a livré un discours émouvant sur le Québec, la guerre et la paix. Monsieur Laporte a affirmé qu' *il est notoire que la conscription, lors des deux guerres mondiales, fut imposée aux Québécois dans une langue et au nom de symboles dans lesquels une majorité d'entre eux ne se reconnaissaient pas. Mais, une fois les conflits déclenchés, ils furent nombreux à réaliser que la magnitude des enjeux justifiait de mettre de côté nos particularismes et c'est ce que nous avons voulu également manifester en tenant aujourd'hui cette cérémonie au point de jonction des cimetières catholique, protestant et juif.* Il a également fait valoir que *nous devons non seulement nous souvenir, mais aussi réfléchir aux gestes que nous devrions faire aujourd'hui pour éviter les guerres de demain, pour combattre les injustices économiques et sociales dans le monde, pour promouvoir la liberté des individus et des peuples.*

Le président général était heureux d'accueillir un grand nombre de représentants des corps consulaires. Ainsi, étaient présents monsieur Michel Clercx, consul général adjoint de France; monsieur Bart Coessens, consul général de Belgique; monsieur Youri Bedzhanyan, consul général de la Fédération de Russie; monsieur Nicolas Sigalas, consul général de Grèce; monsieur JustinViard, consul général de la république d'Haïti; madame Barbara de Tschaschell, consule générale adjointe d'Allemagne; monsieur Antonio Bullon, consul général d'Espagne; monsieur Willem Westenberg, représentant du consulat général des Pays-Bas; et monsieur Gyula Szentmihály, consul honoraire de Hongrie.

Étaient également présents monsieur Spyros Montzenigos, président de la communauté hellénique du Grand Montréal; madame Diane Tardif, agente principale de programme, Anciens Combattants Canada; monsieur Alexandre Texton, représentant des vétérans de la guerre de Corée; le major Alain Cohen, du régiment des Fusiliers Mont-Royal; monsieur Gilles Beaulieu, de l'Association des anciens sergents des Fusiliers Mont-Royal; messieurs Gilles Bérubé et Jean Jolicœur, de l'Alliance autochtone du Québec; monsieur Lionel Perez, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal; monsieur Jonathan Laporte, représentant de monsieur Mathieu Traversy, député de Terrebonne à l'Assemblée nationale, et monsieur Mario Beaulieu, président du Bloc Québécois.

Le Comité du jour du Souvenir tient à remercier l'Assemblée nationale pour sa précieuse collaboration, de même que la direction du cimetière pour nous avoir accueillis. Nos hommages à Mme Alexis Anderson pour ses airs de clairon empreints de solennité. Tous nos remerciements aux militaires des Fusiliers Mont-Royal qui nous ont prêté main forte et qui ont fait de cette cérémonie un succès.

Membres du Comité du jour du Souvenir : Claude Boisvert (coordonnateur du projet), Agathe Boyer, Jules Gagné, Jean Jolicœur, Aude De Latrémoille, le capitaine-adjudant André Gervais des Fusiliers Mont-Royal ainsi que Clément Gagnon et Bernard Brochard de l'Association des anciens sergents des Fusiliers Mont-Royal. •••













(Photos : Pierre Roussel)

NOUVELLE CHRONIQUE

UN DEMI-SIÈCLE DE SOUVENIRS PATRIOTIQUES

Courtepointes laurentiennes

par Gilles Rhéaume

Depuis maintenant un demi-siècle, je fais de mon mieux pour qu'advienne rapidement l'indépendance de notre patrie bien aimée, le Québec. C'est en 1965, en effet, que je devins indépendantiste et je n'ai jamais cessé depuis lors d'essayer de convaincre les autres de l'urgence et de la nécessité de l'indépendance. Cinquante ans plus tard, les mêmes sentiments animent mon engagement chaque jour davantage. Quinze mille jours se sont écoulés depuis ces lointaines années verdunoises. C'était le temps de l'Expo comme le dit si bien la chanson. Cette chronique, *Un demi-siècle de souvenirs patriotiques*, rappellera certains événements et certaines figures de proue du mouvement québécois.

En 1965, la locomotive du mouvement québécois naissant, c'est un jeune parti politique, le RIN, le Rassemblement pour l'indépendance nationale et son jeune chef aux cheveux et sourcils blancs comme neige, Pierre Bourgault, qui crève l'écran noir et blanc de la télévision québécoise, qui passera à la couleur l'année suivante. Pour un adolescent, l'action de ces « séparatistes » du XX^{e} siècle s'apparentait à celle des Patriotes de 1837 et de Papineau, que nous apprenions à l'école dans le cours d'histoire. Faire du Québec un pays ! Un pays comme ces 62 États qui participeront à l'Exposition universelle de Montréal en 1967 dont la venue annoncée excitait l'imagination de tout un peuple, notamment chez les plus jeunes.

En plus de cette fièvre de l'Expo qui traversait la société en tous sens, c'était aussi l'époque des chansonniers et des boîtes à chansons qui portaient aussi le pays en devenir. Félix, Vigneault, Lévesque, Léveillée, Gauthier, sans oublier la sublime Pauline Julien, qui venait en 1964 de refuser de chanter devant la reine Élizabeth II.



Pauline Julien

Je crois qu'un des premiers gestes de protestation contre le régime en place, que j'ai délibérément posé, fut de refuser de me lever en classe, comme un troupeau de moutons et d'entonner en chœur et avec ardeur, chaque vendredi, le Ô Canada transmis par le biais de haut-parleurs installés partout tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment scolaire verdunois.

Comme c'était aussi le cas pour près d'un million de nos compatriotes, le 24 juin, chaque année, nous entraînait massivement hors de nos petites patries pour nous conduire aux fêtes de la Saint-Jean au cœur de Montréal. Au parc Jeanne-Mance, sur le mont Royal, feux de joie et feux d'artifices chaque 23 juin. Le lendemain, une autre tradition nous attirait vers le fameux défilé de la Fête nationale, sur la rue Sherbrooke, qui partait de la rue Atwater, tambours battants et chars allégoriques en prime avec fanfares et drapeaux du Québec, jusqu'au parc Lafontaine. Que c'était beau à voir !

1965, c'est aussi mon premier contact politique avec la SSJB de Montréal par le biais du fameux défilé qui se clôturait par les marcheurs de Réginald Chartrand, les Chevaliers de l'indépendance, avec leur gaminet noir et son slogan, non encore célèbre, mais combien explicite, VIVE LE QUÉBEC LIBRE en lettres capitales. Cette présence indépendantiste attirait la sympathie des jeunes comme un aimant. Je fus gagné à cette cause pour la vie. Le 24 juin est alors devenue ma journée !



Photographie prise à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à l'occasion du lancement d'un ouvrage de Raymond Barbeau. On y reconnaît Marcel Chaput, Réginald Chartrand, Raymond Barbeau et Raoul Roy. [16 mai 1977]. Source : Centre de recherche Lionel-Groulx, P31/T1,62.3.

L'école secondaire devint naturellement pour moi le lieu privilégié de mon engagement indépendantiste naissant. Ces années sont aujourd'hui connues comme étant celles de la Révolution tranquille. Tout changeait. Dans tous les domaines un vent de changements soufflait tous azimuts. Du jour au lendemain, les prêtres, les religieux et les sœurs abandonnèrent leur costume. Les sœurs avaient donc des cheveux ! À l'église, tout se mit à se dérouler en français. Et la rumeur voulait que le Pape ait dit qu'il n'y avait plus de péché !

Les bombes du FLQ sautaient depuis quelques années à peine. Les Anglais de Verdun me fatiguaient. Ils habitaient les beaux quartiers, fréquentaient les écoles les plus modernes et étaient patrons partout. Parler anglais constituait le summum de l'humanité. Rien de moins. Nous n'aimions pas cela mes camarades d'école et moi. Constater chaque jour davantage que nous, les Québécois en devenir, dans notre pays, nous étions des citoyens de seconde classe. Les discours de Bourgault ne passaient que rarement à la télévision selon mon souvenir, mais je l'entends et le vois encore dans ma tête, s'adressant aux membres du RIN, dans une envolée sur la liberté dont je me souviens toujours de chacun des mots de la péroraison.



Pierre Bourgault et René Lévesque

Les cours d'histoire et de français étaient mes préférés. Pour la première fois, je compris ce qu'étaient les Patriotes de 1837. Nous avions un Patriote dans la famille, un vrai dont le nom était gravé sur le grand monument qui leur est consacré, au cimetière de la Côte-des-Neiges. Désiré Bourbonnais, le grand-père du mien qui portait le même nom. Nous savions qu'il avait été exilé en terres australes. Rien de plus. Une vieille tante évoquait vaguement le vol du cheval d'un général anglais.

Je préparai donc un travail, que j'ai toujours d'ailleurs, sur les Patriotes de Papineau que je présenterai au professeur dans un cahier broché, où j'avais apposé des photos. Durant cette recherche, je découvris les 92 Résolutions, le programme politique du Parti Patriote, la figure de Louis-Joseph Papineau, grand orateur et illustre défenseur de nos droits face au gouverneur anglais et à sa clique de prévaricateurs et de bandits, parmi lesquels se comptaient déjà hélas, quelques sales traîtres, les ancêtres politiques des Trudeau, Chrétien, etc. Quelle émotion je ressentis en voyant le nom de mon aïeul parmi ceux des 58 exilés en Australie. Une telle fierté ne s'éteindra dans mon cœur qu'avec ma propre extinction.

C'était acquis à mes yeux que les Québécois, qui n'étaient encore que fort peu nombreux à se désigner ainsi en ce temps-là, étaient systématiquement discriminés dans ce Canada assassin de nos droits linguistiques d'un bout à l'autre de ce pays sans allure. L'indépendance s'imposait à tous égards pour passer enfin de la survivance à l'existence pleine et entière, que seule la liberté politique peut garantir aux peuples de partout.

Dans les prochaines chroniques je vous entretiendrai de ce qui m'a frappé au cours de ces décennies de militantisme en regard du patriotisme québécois, que ce soit à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et dans les sociétés nationales membres du Mouvement national des Québécois, à la Conférence internationale des peuples de langue française, que j'ai présidés, au Parti québécois, au premier gouvernement Lévesque, au Parti indépendantiste et au Bloc québécois. Auxquels il faut ajouter *L'Action Nationale*, le Mouvement souverainiste du Québec, le Rassemblement pour un pays souverain et l'Assemblée des Patriotes de l'Amérique française, l'Association des descendants des Patriotes, le Comité Pierre-de-Saurel français et la Ligue richeloise contre la tyrannie pétrolière.

Mes cahiers suintent de souvenirs comme *Mes tablettes* de Romuald Trudeau (1802-1888), un de mes lointains prédécesseurs à la SSJB. De Réginald Chartrand à PKP, de Marcel Chaput, Pierre Bourgault, André d'Allemagne et Raoul Roy à Andrée Ferretti, Pauline Marois et Madeleine Parent, en passant chez les Premiers ministres du Québec, par René Lévesque, Robert Bourassa, Jacques Parizeau et Bernard Landry, sans oublier les frères Pierre-Marc et Daniel Johnson, ni des dizaines d'anciens ministres, nous aurons l'occasion de revenir sur leurs rapports avec le patriotisme.

À la SSJB, j'ai connu Guy Vanier, mort à 100 ans, président général de la Société dans les années 1920, Roger Duhamel qui le fut en 1942, ainsi que ceux et celle, comme Nicole Boudreau, qui ont occupé cette fonction depuis 50 ans. Il en fut de même au Mouvement national des Québécois et dans les sociétés nationales que je fréquente toujours assidûment.

Dans le prochain numéro, je rappellerai la mémoire de Gaston Miron, tel que je l'ai connu et de ses liens avec la Saint-Jean-Baptiste. •••



En 2007, l'auteur Jean Côté traçait le portrait de Gilles Rhéaume dans un livre paru chez Quebecor.

DANS LES SECTIONS

Réflexions autour d'une école à construire

par Claude Richard

Les Lanaudois et les lecteurs de *Vigile* connaissent plus ou moins le dossier, ou du moins en ont entendu parler. Il s'agit de la mésentente autour d'un terrain nécessité par la construction d'une école française à Repentigny.

Résumons les faits. En mai 2013, les autorités de la Commission scolaire des Affluents reçoivent du ministère de l'Éducation la permission de construire une école primaire dans Valmont-sur-Parc, un quartier en forte expansion de Repentigny. La recherche d'un emplacement propice commence alors, rendue difficile par la rareté des terrains libres dans ce secteur.

Après avoir envisagé quelques hypothèses, les intervenants au dossier se rendent à l'évidence : le meilleur endroit se trouve à proximité de l'école anglaise Franklin-Hill sur l'excédent d'un vaste terrain cédé gratuitement par la ville de Repentigny à la Commission scolaire anglophone Sir-Wilfrid-Laurier en 2003 pour la construction de ladite école.

C'est là l'opinion de la ville de Repentigny, d'un regroupement de parents du secteur et de la CS des Affluents. Le Parti québécois et la Coalition Avenir Québec appuient ce choix. La section Pierre-Le Gardeur de la SSJB prend aussi position dans le même sens en août dernier.

Mais, après quelques pourparlers, la CSSWL refuse catégoriquement de céder ses droits sur ce terrain. En juillet, les parents anglophones et anglotropes (70 % de ces parents sont des francophones exemptés de l'*odieuse* loi 101) d'élèves de Franklin-Hill envahissent l'hôtel de ville de Repentigny et somment littéralement la ville de fournir un autre terrain que « le leur » pour cette nouvelle école.

Devant l'impasse, le dossier est référé au ministère de l'Éducation, qui tergiverse depuis près de quatre mois (la décision n'avait pas été prise au moment d'écrire cet article). Le temps presse pourtant, car si le terrain n'est pas trouvé en décembre, l'école ne pourra être prête pour la rentrée de septembre 2016.

Que penser de cette affaire qui traîne en longueur ? D'abord, on reste étonné devant la fermeture des anglophones-anglotropes. Ces gens ont reçu du milieu francophone sans qu'il leur en coûte un sou une très grande superficie de terrain, dont ils n'ont utilisé que le tiers pour leurs fins scolaires. Le reste ne sert à rien depuis et, au lieu d'en faire remise aux francophones qui en ont un urgent besoin, ils s'obstinent à dire non et se mobilisent de toutes leurs forces en tentant au passage de discréditer la CS francophone.

Deuxièmement, le milieu francophone a présenté un front uni, à peine entamé par la mesquinerie de la minuscule opposition à l'hôtel de ville de Repentigny. Mais force est d'admettre que ce milieu ne s'est presque pas mobilisé, contrairement à son vis-à-vis. La presse locale (propriété de Transcontinental) a rapporté les faits parcimonieusement et a refusé, entre autres, de publier deux communiqués de la section Pierre-Le Gardeur qui étaient pourtant tout ce qu'il y a de plus mesuré, mais qui mettaient un peu de pression sur les anglos et sur le ministère. De même, la CS des Affluents est restée très timide, s'abstenant, par exemple, de faire appel aux contribuables à l'occasion de l'envoi du compte de taxes en septembre.

Cette retenue du côté francophone n'est pas sans influer sur l'attitude du chancelant ministre de l'Éducation. On sait déjà la très grande sensibilité de l'équipe ministérielle en place à Québec vis-à-vis des desiderata de la minorité anglophone. En l'absence d'une pression soutenue des francophones, le ministre se montre réticent à intervenir auprès de la CSSWL et à lui imposer une solution dont la justesse saute aux yeux. Et cela malgré le constat que cette solution fait épargner beaucoup d'argent aux contribuables en cette période de restrictions tous azimuts décrétée par le gouvernement Couillard-Coiteux.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur cette situation à bien des égards coloniale, où une petite minorité tient en échec tout un milieu. Nous pourrons y revenir, mais entre-temps continuons de suivre cette histoire dont le dénouement ne saurait tarder. Une nouvelle administration scolaire a été élue dans le Bas-Lanaudière en novembre. L'un de ses membres est un parent engagé de Valmont-sur-Parc qui a reçu l'appui de la section Pierre-Le Gardeur. Il nous a promis de ne pas lâcher le morceau. •••

SAINT-EUSTACHE

177 ans de bravoure patriotique

NDLR : Allocution prononcée par Yves Saint-Denis le 5 décembre dernier à Saint-Eustache.

Ils s'étaient insurgés, les braves Patriotes de Saint-Eustache, il y aura 177 ans ce 14 décembre ; ils voulaient secouer le joug étouffant que leur imposait la perfide Albion. Ils participaient pleinement, les hardis Patriotes, au grand mouvement révolutionnaire qui s'étendait tout autour de l'Île-de-Montréal et de l'Île Jésus, de Saint-Ours à Saint-Philippe-de-Laprairie, de Saint-Benoît à Repentigny. Le Parti Canadien, devenu le Parti Patriote dirigé par le grand Papineau, faisait une quasi unanimité auprès de la population du Bas-Canada dans sa quête de liberté.

Ici, à Saint-Eustache, un jeune homme avait déjà pris beaucoup d'ascendant sur ses concitoyens et s'avérait sans contredit le chef de file des Patriotes du Nord. Ce jeune docteur, Jean-Olivier Chénier, dut prendre la conduite de 600 hommes, souvent mal armés, devant les 2 200 soldats du Vieux brûlot Colborne, dans un combat qui s'avéra dès le départ inégal. Le feu mis à l'église, les Patriotes durent sauter par les fenêtres et furent lâchement abattus. Comme le sera plus tard Louis Riel, nous pouvons considérer comme un assassinat la mort à 31 ans du héros de Saint-Eustache, le docteur Jean-Olivier Chénier.

Honneur et gloire aux Patriotes ! •••

Le mot juste… Pour l'amour du français

par Élaine Des Lauriers

Voici quelques expressions utilisées dans de mauvais contextes ou tout simplement empruntées à l'anglais alors qu'il existe des façons bien françaises de les exprimer.

Expression fautive	**Bonne expression**
Zucchini	**Courgette**

Cette fois-ci, le « coupable » n'est pas un mot anglais, mais un mot italien emprunté par les Américains. En français, on parlera plutôt d'une courgette, ce légume riche en eau, en minéraux et en oligo-éléments.

Wishful thinking



Faire des châteaux en Espagne
Prendre ses désirs pour des réalités
Rêver en couleurs

Parfois, on n'utilise pas d'anglicisme, mais bien l'expression anglaise, telle quelle. Rêver en couleurs ou faire des châteaux en Espagne sont des expressions beaucoup plus imagées, alors pourquoi s'en priver ?

Voler le show — **Voler la vedette**

Voler le show vient de l'anglais « to steal the show ». On préfèrera parler d'un acteur si talentueux que chaque fois qu'il monte sur scène, il vole carrément la vedette.

Acteur de soutien — **Acteur de seconds rôles**
Rôle de soutien — **Rôle secondaire**

Calque de l'anglais « supporting actor » et « supporting part ». À l'approche de la cérémonie des Oscars, nous surveillerons de près les nominés dans la catégorie « meilleur acteur dans un rôle secondaire ».

Vente de garage — **Vente-débarras**
Vente de bric-à-brac

Voilà un autre calque de l'anglais. À l'origine dans le garage (« garage sales »), cette façon de se débarrasser de ses vieux objets a migré sur le trottoir et même dans la ruelle. On l'appellera en français vente-débarras ou vente de bric-à-brac.

Sous la table — **Au noir**
Clandestinement

Cette expression vient de l'anglais « under the table ». On dira donc « Le ministère de l'Économie a lancé une campagne publicitaire contre le travail au noir ».

Sentence suspendue — **Condamnation avec sursis**

Voilà un calque de l'anglais « suspended sentence ». On dira « Le juge l'a condamné à une peine avec sursis ». Cette peine ne devra être purgée que si un nouveau délit survient durant la période de sursis.

Retour à l'école — **Rentrée scolaire**
Rentrée des classes

De l'anglais « back to school ». À la fin de l'été, les magasins se hâtent de proposer leurs soldes de la rentrée scolaire pour attirer les consommateurs dans leurs établissements. Lorsqu'il n'y a aucun risque de confusion, on peut même parler tout simplement de la rentrée.

Sous observation — **En observation**

De l'anglais « to be under observation ». En français, on parlera plutôt d'un patient mis en observation. « Le médecin a placé mon père en observation pour quelques jours ».

Termes — **Stipulations, dispositions, clauses**

En français, on ne parlera pas des « termes d'un contrat ». On dira plutôt « Les dispositions de ce contrat sont toutes à son avantage » ou « Ils n'ont pas respecté les clauses du contrat de travail ».

Source :
Camil Chouinard, *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada,* Éditions Libre Expression, 2001.
Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire du français,* Québec Amérique, 2009.

L'héroïsme de l'arrière-petit-fils de Louis-Joseph Papineau et le carnage de Festubert

par Pierre Vennat

Ce texte a d'abord paru sur le blogue « Le Québec et les guerres mondiales », sous la direction de Sébastien Vincent et Frédéric Smith. Ancien journaliste du quotidien *La Presse*, Pierre Vennat est aussi historien. Il a notamment publié une dizaine d'ouvrages dont *Dollard Ménard, De Dieppe au référendum* (Art Global, 2004), la trilogie *Les Héros oubliés, L'histoire inédite des militaires canadiens-français de la Deuxième Guerre mondiale* (Le Méridien, 1997-1998) et *Dieppe n'aurait pas dû avoir lieu* (Le Méridien, 1992).



Stèle en mémoire des soldats canadiens dans le village de Festubert.

Le 16 avril 1915, le Canada français pouvait s'enorgueillir de son premier héros de la Première Guerre mondiale et, hasard heureux, il s'agissait de nul autre que du lieutenant Talbot Papineau, arrière-petit-fils du leader patriote de 1837, Louis-Joseph Papineau, qui se voyait octroyer la Croix militaire (Military Cross) britannique.



Le major Talbot Papineau

Jeune avocat de Montréal, Talbot Papineau, alors lieutenant, s'est mérité la Croix militaire pour avoir, le 28 février 1915, lors d'un raid à Saint-Éloi, pris la part la plus active à la prise d'une tranchée ennemie terriblement minée, après avoir tué lui-même de sa main deux soldats ennemis et avoir couru et lancé une bombe au prix de sa propre vie sur les travaux de sape entamés par les Allemands.

Le carnage de Festubert



Le lieutenant général Arthur Currie

Quelques semaines à peine après la défense d'Ypres, les troupes canadiennes furent lancées dans la bataille qui faisait déjà rage à Festubert et à Givenchy. Cette opération n'avait aucune chance de succès, car elle était mal préparée et qu'il subsistait des frictions entre les autorités françaises et britanniques. Le bon sens aurait exigé que l'attaque soit annulée, l'avantage que devaient conférer l'effet de surprise et l'élan de l'assaut n'existait plus. Le brigadier général Arthur Currie, qui commandait une des brigades impliquées, a protesté avec beaucoup de vigueur contre l'attaque projetée à Givenchy.

L'attaque eut pourtant lieu. Elle dura cinq jours, donna aux Britanniques le contrôle d'un terrain mesurant tout au plus 600 mètres de profondeur et 1,5 kilomètre de largeur. Prix de cette bataille pour une parcelle de terrain : 2 323 pertes.

Pendant ce temps, le premier et unique bataillon canadien-français qui devait voir comme tel le feu durant la Première Guerre mondiale, le 22e Bataillon (canadien-français), quitta le Canada pour l'Angleterre le 20 mai 1915. Il comptait 1 178 hommes, la presque totalité (1 078) était des Canadiens de langue française. On comptait aussi 47 Franco-Américains, 18 Belges, 14 Français, quatre Suisses et dix Anglais !

En plus du 41e Bataillon, dont l'existence fut un échec, on recruta douze autres bataillons canadiens-français qui furent tous dissous une fois rendus en Angleterre, afin de servir de renforts au 22e et, dans certains cas, aux autres régiments canadiens déjà sur le front.

L'instruction du 22e n'avait guère progressé avant l'arrivée en Angleterre. Elle y fut donc mieux organisée et beaucoup plus intense. Du 30 mai au 15 septembre, jour du départ pour le front, on travailla nuit et jour suivant un programme bien établi.

Le régiment ne devait pas demeurer en France longtemps. On l'envoya tout de suite en Belgique, plus précisément en Flandres, où il devait passer un an. Le 20 septembre 1915, cinq jours à peine après avoir quitté l'Angleterre, le 22e monta aux tranchées pour la première fois.

Le colonel Chaballe et le sergent-major Corneloup, deux combattants de cette époque, ont écrit leurs souvenirs de ce que constitua pour eux cette expérience :

Cette première montée aux tranchées est une expérience que l'on n'oublie pas. Au front, les déplacements se font « au pas des tranchées », trois kilomètres à l'heure. Il ne faut pas arriver en transpiration à la ligne de feu, où il n'y a ni abri ni feu pour se faire sécher et où il faudra passer plusieurs jours exposés à la mitraille et à toutes les intempéries avec, très souvent, les pieds dans la boue parfois jusqu'à la cheville.

En rentrant, nos yeux épouvantés regardaient ces méandres tragiques, ces boyaux visqueux, ces tranchées lugubres, ces réseaux de barbelés aux contorsions barbares. Des fusées latentes, lancées de toutes les directions, montaient vers les cieux voilés et retombaient livides, dans un terrain putréfié. Le canon grondait autour de nous; des morceaux d'éclat frappaient les arbres déchiquetés. Des balles stridentes comme des scies aigües, balayaient les parapets. On sentait l'orage, l'atmosphère suffocante. Un frisson glacé nous caressait l'échine, à cent verges de nous. Impitoyables, les Allemands braquaient leurs périscopes. Un bombardement sans grande intensité commença. Le baptême de feu!

Les autorités militaires firent savoir le nom du premier soldat du 22e Bataillon (canadien-français) blessé sur les champs de bataille. Il s'agissait du soldat Émile Boyer, âgé de seulement 18 ans. Le 23 septembre, le 22e Bataillon connut son premier mort au champ d'honneur, le soldat Joseph Tremblay. La liste s'allongea tous les jours et il est impossible de la reproduire. De fait, dès le 28 septembre, à son premier tour des tranchées, le bataillon comptait déjà trois tués et sept blessés.

Une semaine plus tard, le major A.V. Roy fut le premier officier du régiment à trouver la mort face à l'ennemi. Le major Roy avait sacrifié sa vie pour sauver celle de plusieurs de ses soldats. Une bombe allemande étant tombée dans la tranchée où il se trouvait avec plusieurs soldats et n'ayant pas explosée, Roy ordonna à ses hommes de s'éloigner et d'aller chercher un abri pendant qu'il s'élançait vers la bombe pour tenter de la rejeter par-dessus le parapet. La bombe explosa au moment où il allait la saisir. Il fut affreusement mutilé, n'expirant que trois heures plus tard au milieu d'horribles souffrances. Grâce à lui, aucun des hommes qui l'entouraient ne fut blessé.

Les Canadiens formaient maintenant un petit corps d'armée sous le commandement du lieutenant-général Edwin A. H. Alderson. Deux des brigadiers généraux de ce dernier Sir Arthur Currie, et Sir Richard Turner, qui terminèrent tous deux la guerre comme lieutenants-généraux, prirent respectivement le commandement des 1re et 2e divisions canadiennes.

À la suite du carnage de Festubert, le général Alderson devint le bouc-émissaire de l'échec. Il fut remplacé par le lieutenant général Sir Julian Byng. •••



Lieutenant-général Sir Julian Byng



Soin aux blessés sur le champ de bataille.



Une tranchée, le système de défense lors de la première guerre mondiale. (Musée canadien de la guerre)



On transporte un blessé sur le terrain boueux que les bombes ravagent. (Musée canadien de la guerre)

NOUS NOUS SOUVIENDRONS...

Au cours des derniers mois, trois personnalités de la scène artistique, qui étaient aussi proches ou amies de la SSJB, nous ont quitté. Il s'agit de Paul Buissonneau (récipiendaire en 1976 du prix Victor-Morin de la SSJB pour le théâtre), Françoise Graton (qui était aussi la conjointe de Gilles Pelletier) et Muriel Millard (qui avait enregistré un hymne pour le Québec dans les années soixante).



Françoise Graton
(1930-2014)



Paul Buissonneau
(1926-2014)



Muriel Millard
(1922-2014)

À NOTER DANS VOTRE AGENDA

RÉCEPTION DU JOUR DE L'AN À LA SSJB : 11 janvier

JOUR DU DRAPEAU : 21 janvier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE : 12 et 13 mars
CONGRÈS DE LA SSJB : 14 mars



Les Organisations unies pour l'indépendance du Québec succèdent au Conseil de la Souveraineté du Québec

À la suite du processus de consultation des États généraux sur la souveraineté, des travaux du congrès de convergence nationale et du Rassemblement citoyen *destiNation* qui a regroupé plus de 1000 personnes en septembre dernier, les Organisations unies pour l'indépendance du Québec, OUI Québec, ont vu le jour le 6 décembre à Montréal, succédant au Conseil de la souveraineté du Québec.

« C'est la reconnaissance de la nécessité d'une force citoyenne pour donner à l'idée d'indépendance du Québec les moyens et les structures nécessaires à sa réalisation. Le OUI-Québec travaillera donc avec l'ensemble des indépendantistes, peu importe leur tendance ou leur allégeance partisane afin de faire du Québec, un pays libre de ses choix et maître de sa destinée », a déclaré Gilbert Paquette, le nouveau président du OUI Québec élu par l'Assemblée générale.

OUI Québec est une coalition d'organisations qui travailleront de concert, dans une optique non partisane, à l'avènement du pays du Québec.

« L'indépendance doit provenir des citoyennes et des citoyens, car les partis politiques ne pourront jamais faire à eux seuls le pays du Québec. Nous devons nécessairement nous rassembler et travailler en partenariat », a poursuivi Gilbert Paquette. Une table de concertation avec les principaux partis politiques indépendantistes sera par ailleurs créée pour aider à la convergence des actions et des propositions politiques d'ici à la prochaine élection québécoise.

Le plan stratégique est disponible à l'adresse : http://www.souverainete.info.

Une délégation de la SSJB de Montréal assistait à cette assemblée générale historique. Parmi les membres du Conseil d'administration des Organisations Unies pour l'Indépendance, on retrouve entre autres Gilbert Paquette (président), Jason Brochu-Valcourt (vice-président), Atim Léon (secrétaire-trésorier), Serge Cadieux (de la FTQ), Pierre Curzi, Caroline Fournier, Jacques Létourneau (de la CSN), Denis Monière, Claudette Carbonneau, Simon-Pierre Savard-Tremblay et Maxime Laporte. •••



Gilbert Paquette, président des Organisations Unies pour l'Indépendance. (Photo : Mathieu Breton)

« Moi, je considère que, pour faire l'indépendance, il faut avoir l'unité la plus vaste possible entre la gauche, la droite, la bourgeoisie, le monde ouvrier, etc. Pour moi, le socialisme passe bien en arrière. Et même Mao a fait passer le socialisme en deuxième dans certaines situations dans une optique nationale… Par exemple, lors de l'invasion japonaise, Mao a analysé le réel et s'est dit : *Bon, là, la contradiction principale n'est plus entre la gauche et la droite, elle est entre un pays occupé et l'invasion.* Il a alors fait la paix avec ses pires ennemis, allant jusqu'à serrer la main à Tchang Kaï-chek, en disant qu'il fallait mettre les divergences entre Chinois de côté pour libérer le pays de l'invasion étrangère. »

– Pierre Falardeau, dans Québec libre ! (Éditions du Québécois)

Le Québec court les rues à Toronto

par Paul-François Sylvestre

Par analogie, les rues d'une ville représentent les veines du corps. On parle souvent, d'ailleurs, des principales artères d'une ville. Ce « réseau sanguin » est constitué de rues, avenues, chemins, promenades, places, squares, etc. À Toronto, il existe quelque 10 000 rues (le mot *rue* étant pris, ici, dans son sens large pour inclure les avenues, chemins, promenades, etc.). Le nom de ces rues rend ordinairement hommage à des personnes, lieux ou événements qui ont un lien avec la ville et ses citoyens. Un toponyme peut aussi être choisi parce qu'il renforce l'identité du quartier, souligne la flore, la faune ou les facettes naturelles de la communauté ou reconnaît les communautés qui contribuent à la diversité ethnoculturelle de la ville.

Selon le recensement de 2011, la population torontoise dont la langue maternelle est le français ne représente que 1,1 % des habitants ou 63 160 personnes, loin derrière les communautés chinoise, italienne, portugaise, punjabi, espagnole, polonaise, tamil et urdu. Il n'en demeure pas moins qu'une centaine de rues et parcs portent des noms carrément francophones à Toronto C'est souvent un secret bien gardé. Ces toponymes rappellent tantôt des explorateurs de la Nouvelle-France, tantôt des personnalités politiques, des personnages torontois ou français, des lieux géographiques canadiens ou étrangers, des animaux, voire des grands crus, bières ou fromages.

Dans la catégorie de la Nouvelle-France, on trouve des noms bien connus comme Jacques Cartier, Samuel de Champlain, Frontenac, Radisson, Cadillac et Montcalm. Mais vous serez surpris d'apprendre que parmi les personnalités politiques qui ont donné leur nom à une rue torontoise, on retrouve des Québécois qui n'ont aucun lien avec la Ville Reine. C'est le cas de Jean-Charles Chapais (*Chapais Crescent*) qui fut à la fois député provincial et fédéral du Québec, de Joseph-Adolphe Chapleau (*Chapleau Place*) qui fut premier ministre et lieutenant-gouverneur du Québec, et aussi d'Hector-Louis Langevin (*Langevin Crescent*) qui fut ministre fédéral. On peut comprendre que Langevin identifie une rue de Toronto puisqu'il a été un Père de la Confédération.



Au sud du Gardiner Expressway, une rue porte le nom Bouchette, en l'honneur de Joseph Bouchette (né à Québec en 1774 et devenu arpenteur-géomètre). En 1791, Bouchette se rend à York (Toronto) pour servir sous les ordres de son père, alors officier de navigation et capitaine de vaisseau dans la région des Grands Lacs. Son habileté et ses connaissances en arpentage lui valent de diriger les levés hydrographiques du port de York, qu'il complète en novembre 1792. En 1794, Bouchette travaille à titre de dessinateur chargé de reproduire en plusieurs exemplaires une carte du Haut-Canada.

Parmi les quelque cent toponymes carrément francophones à Toronto, ce sont les lieux géographiques qui prédominent. *La Belle Province* est représentée par rue et avenue Québec, avenue Chicoutimi, chemin Dorval, chemin Gaspé, court Lachine et promenade Laurentide. Toronto peut à juste titre se targuer d'avoir des accents francophones ! •••

Référence : Paul-François Sylvestre, *Toronto et sa toponymie française, guide illustré des noms de rues et de parcs*, Toronto, Éditions du Gref, coll. Lieux dits nº 5, 2012, 152 pages.

NOUS NOUS SOUVIENDRONS...

Monique Tremblay
(1929-2014)



Une des anciennes employées les plus appréciées de l'histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous a quittés cette année, à l'âge vénérable de 85 ans. M^me^ Monique Tremblay fut longtemps à notre emploi comme secrétaire de Monsieur Gérard Turcotte, une des figures de proue des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec.

Pendant des décennies, Monique rédigea tous les interminables procès-verbaux du Conseil général, en écoutant patiemment et en retranscrivant minutieusement les bobines d'enregistrement des séances non moins interminables et pas toujours édifiantes dudit conseil. Une vraie professionnelle qui maîtrisait parfaitement toutes les facettes de cet art difficile trop souvent occulté de secrétaire de direction.

Dotée d'une personnalité attachante, Madame Tremblay fit preuve d'une exceptionnelle disponibilité et d'une discrétion exemplaire. Je garde d'elle un souvenir ému partagé par la douzaine de Présidents généraux qu'elle a si brillamment servis.

Le Président général, M^e^ Maxime Laporte, et les membres du Conseil général de la Société joignent leur voix à la mienne, pour offrir à sa famille, nos plus sincères condoléances et l'assurance de nos meilleures pensées.

Merci Monique, d'avoir été ce que tu fus si fidèlement et assidûment, à savoir une employée modèle et toujours souriante.

Gilles Rhéaume
Ancien Président général et membre du Conseil général depuis 1979

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



Robert Cavelier de La Salle
(1643-1687)

Né le 21 novembre 1643 à Rouen, Robert Cavelier de La Salle est le fils d'un riche commerçant. Il étudie au collège des Jésuites et entre au noviciat de la Compagnie de Jésus. En 1660, pour faire plaisir à son père, il ait ses vœux. Il enseignera jusqu'en 1667, année où, à sa demande, il est relevé de ses vœux. Cette année-là, il se rend en Nouvelle-France, où se trouve déjà son frère, prêtre de Saint-Sulpice. Il s'installe à Montréal, où les Sulpiciens lui donnent une seigneurie qu'il vendra en janvier 1669 pour financer ses explorations.

En 1669, avec un groupe d'une trentaine d'hommes, il explore les lacs Ontario et Érié et atteint le fleuve Ohio. En 1674, à la demande du gouverneur Louis de Buade de Frontenac, il établit le fort Frontenac, premier point de commerce de fourrures, sur le lac Ontario. Il retourne ensuite en France pour amasser des fonds pour ses nouvelles explorations. De retour en Nouvelle-France en 1676 avec l'explorateur Henri de Tonti, il parcourt les Grands Lacs jusqu'aux lacs Érié et Huron puis redescend jusqu'au lac Michigan. En 1680, dans une nouvelle expédition, il descend le Mississippi jusqu'au golfe du Mexique. Puis, en 1682, il prend possession des territoires pour la France et fonde la Louisiane.

Il retourne en France en 1683, encore une fois pour amasser des fonds puis revient en Nouvelle-France en 1684 à titre de gouverneur de la Louisiane. Il est à la tête d'une expédition composée de quatre bateaux et de près de trois cents colons. Cette expédition sera malheureusement un désastre et la majorité des colons mourront. Robert Cavelier de La Salle est assassiné le 19 mars 1687 par quelques-uns de ses compagnons de voyage qui se sont mutinés.

[Ces vignettes, dessinées par Louis-Joseph Dubois, furent émises le 7 janvier 1942 et imprimées chez Thérien Frères.]

Sources : Laurens, Lionel, *Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.*
Dupré, Céline, *Dictionnaire biographique du Canada.* VieuxMontreal.qc.ca
Wikipedia
Morin, Jean-Charles, « L'épée et la croix » in *Les Cahiers de l'Académie québécoise d'études philatéliques (opus II).*

On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

Donnez-moi un pays !

par France Bonneau

Donnez-moi un pays qui a du souffle et de l'aile
Un pays à saveur de terre et d'herbe
Debout comme un arbre
Un pays porteur de lumière
À hauteur des rêves du soleil.
Donnez-moi un pays qui ne craint pas les ombres sur la route
Qui avance telle une vague déferlant vers son destin
Qui va comme un train, à heure fixe, à heure bleue, à toute allure.
Donnez-moi le pays dont je rêvais en pleine jeunesse
Celui que je voulais à l'aurore du monde
Que je m'assois enfin à la table d'un festin.
Un pays de noces et de rires
D'enfance et d'horizon.
Donnez-moi le pays d'un poète
Le pays de Félix, de Vigneault, de Miron
Celui de Lorca, de Neruda.

Le pays de l'alliance du mythique et du réel
Qui aurait la force heureuse de l'espoir.
Un pays solidaire, épris de justice et de liberté
Soucieux d'aujourd'hui, de demain
Un pays arraché à la mort lente…
Porteur de souffle et d'ailes
Se tenant chaque jour à hauteur des rêves du soleil.

Donnez-nous un pays maintenant
Puisque c'est aujourd'hui que nous sommes vivants
Que nos poings s'ouvrent, que nos bras se tendent
Un pays qui parle notre langue
Qui nous parle en français et en joual
Qui nous comprend, qui nous répond.
Donnez-nous un pays pour la route de nos vacances
Pour habiller les rêves de nos enfants
Pour le café du jour et le vin du soir.
Donnez-nous un pays de grand fleuve
De marais d'eau douce, de pluie torrentielle
De neige pure et blanche
Que ses reflets entrent dans le cœur des hommes et des femmes
Que leurs désirs libèrent nos frontières
Que leurs passions éclatent à la face la Terre.
Donnez-moi un pays ici et maintenant
Sinon je ne comprendrai plus jamais rien
Je ferai mine de rien
Mais n'oserai plus me souvenir d'hier
De la voix de mes ancêtres.
Donnez-moi un pays bon pour l'âme
Pour la suite des jours
Et à portée de main
Comme à hauteur des rêves du soleil.

Le temps d'aujourd'hui compte ses heures
Ma requête porte la voix
D'un peuple fier mais inquiet
Malgré des siècles de résistance légendaire.

À propos de France Bonneau
France Bonneau est professeure de français auprès de la clientèle immigrante adulte. Elle a publié des poèmes dans plusieurs revues : *Brèves littéraires, Arcade, Carquois, Estuaire, Exit, Steak Haché, Les Saisons Littéraires, Ruptures*, etc. Aussi, un recueil de poésie, *Au bout de l'exil* (éditions Teichtner), qui a inspiré une création scénique présentée sur diverses scènes au Québec. Elle a produit deux autres spectacles de poésie avec accompagnement musical et a participé à de nombreuses lectures publiques. Également parolière, elle a édité quinze chansons. On peut également la lire sur le site independantes.org .

DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR LE MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS

Être bénévole pour le **Mouvement Québec français** est la meilleure façon de faire avancer la cause du français à Montréal et au Québec.

Bien que la priorité du MQF est de mobiliser ses sympathisants par téléphone, il est toujours possible de faire d'autres tâches, de la disposition de salles jusqu'à la recherche ou la technique, en passant par l'entrée de données.

Tous les apports sont les bienvenus !

En plus de trouver une profonde satisfaction dans votre engagement, militer au Mouvement Québec français vous permettra de rencontrer des gens qui, comme vous, ont à cœur la préservation de la langue française dans la métropole.

Communiquez avec nous
au 514-835-6319 ou sans frais au 1-888-285-7644.
Portons la cause du français tous ensemble !



CONCOURS

FESTIVAL AVENUE DES ARTS

POUR JEUNES ARTISTES DE 12 à 17 ANS

La section Pierre-Le Gardeur de la SSJB de Montréal est heureuse de s'associer au **Festival Avenue des Arts** qui fêtera sa 5e édition du 24 au 26 avril 2015. Cet événement offre aux jeunes artistes de 12 à 17 ans la chance de participer à un concours, suivre des formations et assister à des spectacles professionnels. Couvrant la danse, le chant et le théâtre, cette édition promet encore plus d'activités puisqu'elle ajoute une journée de festivités comparée aux années précédentes. Trois jours à L'Assomption pour permettre à des jeunes passionnés de prendre contact avec des artistes du milieu ! Tout le contenu se déroule et s'exprime exclusivement en FRANÇAIS ! Voilà bien le genre d'initiative que nous tenions à appuyer. Les inscriptions débutent en février et sont ouvertes à des gens en provenance de tout le Québec. festivalavenuedesarts.com

Suivez *Entêtés d'avenir* à la radio CIBL 101,5

Entêtés d'avenir est une collaboration de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, du réseau Cap sur l'indépendance et de CIBL 101,5. L'émission aborde des dossiers comme la place du français et de son rayonnement, la quête d'autonomie des peuples, les questions d'identité et elle accorde aussi une place de choix à l'histoire. Le calendrier des prochaines émissions : 24 décembre 2014, 28 janvier 2015, 25 février 2015, 25 mars 2015, 22 avril 2015, 27 mai 2015 et 24 juin 2015. On peut réentendre les anciennes émissions sur le site de la SSJB.

http://www.cibl1015.com/archives/-/pub/7clC/content/5409272-entete-d-avenir?_101_INSTANCE_7clC_redirect=%2F

Un don ou un legs testamentaire

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal remercie ceux qui, par leur don ou par leur legs testamentaire, nous aident à poursuivre encore mieux notre combat.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette **au 514-843-8851**

LOCATION DE SALLE

Vous organisez une réunion ?
Vous voulez souligner un événement avec des amis ?
Vous lancez un livre ?

Si vous cherchez un endroit chaleureux avec beaucoup de cachet, la SSJB a ce qu'il vous faut. Nous louons les trois magnifiques salons de la Maison Ludger-Duvernay sur la rue Sherbrooke à Montréal.

Ces salles peuvent recevoir entre 10 et 120 personnes et peuvent être aménagées en fonction de vos besoins.

Pour plus d'information:
Sylvie Gagnon 514-843-8851, poste 227
ou secretariat@ssjb.com



Le Patriote

Journal trimestriel édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851 Téléc. : 514-844-6369

Vous avez des commentaires ?
Communiquez avec nous à journal@ssjb.com
Dépôt légal : 1er trimestre 2015.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Reproduction autorisée avec mention de la source

Directeur et rédacteur en chef
Jean-Pierre Durand

Mise en page
Pierre Dagesse

Correction des textes
Pierre Dagesse
Jean-Pierre Durand
Élaine Des Lauriers
France Langlais

Ont collaboré à ce numéro
Xavier Barsalou-Duval
René Boulanger
Claude G. Charron
Christian Gagnon
Claude Richard
Paul-André Sylvestre
Claude Boisvert
Agathe Boyer
Élaine Des Lauriers
Maxime Laporte
Yves Saint-Denis
Pierre Vennat
France Bonneau
Didier Calmels
Catherine Fournier
Gilles Rhéaume
Pierre Schneider

Photographies et illustrations
Mathieu Breton
France Langlais
Pierre Dagesse
Pierre Roussel
Jocelyn Jalette



- ❑ **Membre ordinaire** — **10 $**
- ❑ **Membre étudiant** — **5 $**
- ❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)** — **2 $**
- ❑ **Membre à vie** — **200 $**
- ❑ **Membre à vie (60 ans et plus)** — **100 $**
- ❑ **Don à votre discrétion** _____ **$**

TOTAL _____ **$**

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJB, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3